

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UNIVERSITE DE DAKAR

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE
L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS

M E M O I R E

Pour l'Obtention du Certificat d'Aptitude
aux fonctions d'Inspecteur de l'Education
Populaire de la Jeunesse et des Sports.
(C.A.I.E.P.J.S.)

THEME : POUR UNE NOUVELLE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT
SPORTIF EN GUINEE BISSAU.

ELABORE SOUS LA DIRECTION DE OUMAR KANTE
INSPECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

PRESENTE PAR : ARMANDO SILVA DABO JUNIOR



(DEUXIEME PROMOTION)

1984 - 1986

S O M M A I R E

DEDICACE	P. 5
REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION	9
TITRE PREMIER - PRESENTATION DE LA GUINEE-BISSAU	14
TITRE DEUXIEME - REGARD SUR LE PASSE	21
A/ LE SPORT TRADITIONNEL	24
B/ LA PERIODE COLONIALE	25
1) Avant la Guerre de Libération Nationale	25
2) Pendant la Guerre de Libération Nationale	28
3) Au sein du Mouvement de Libération Nationale - le P.A.I.G.C.	29
TITRE TROISIEME - DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS	31
A/ BILAN D'UNE DECENNIE	33
1) Le premier régime	33
2) Le deuxième régime	35
a) La première phase	35
b) La seconde phase	46

B/ LA SITUATION ACTUELLE	P. 49
1) Constat	49
2) Analyse	53
TITRE QUATRIEME - PERSPECTIVES D'AVENIR	59
A/ OBJECTIFS	63
B/ PLAN D'ACTION	65
1) Le sport traditionnel	65
2) Le sport pour tous	66
3) Le sport scolaire	67
4) Le sport de performance	70
5) Le sport fédéré et extra-scolaire	71
a) Le sport fédéré	71
b) Le sport extra-scolaire	75
. Le championnat National Populaire	75
. Le sport corporatif	76
6) Le sport militaire et para-militaire	77
7) Le sport dans les organisations de masse	77
8) L'Ethique sportive	78
9) La presse sportive	79
10) La Médecine du sport	83

C/ RESSOURCES	P. 87
1) Ressources Humaines	88
2) Ressources Financières	89
a) Parties en présence	91
b) Inconvénients à minimaliser	95
c) Recherche d'une doctrine.	95
CONCLUSION	97
BIBLIOGRAPHIE	101

D E D I C A C E

A

E U S E B I A A L V E S

MA MERE

ET

ANGELA KINNE VICTORINE DABO

MA FILLE

R E M E R C I E M E N T S

Mes remerciements vont :

- A tous ceux qui, dans tous les pays de la zone 2 du CSSA, particulièrement en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal, m'ont aidé au cours de mes recherches ;
- Au Docteur Jean Louis ROUGE qui a généreusement accepté de suivre et de corriger ce document ;
- A tous les formateurs et au coordonateur principal de la promotion, Monsieur Claude RENE, pour la compétence et le sérieux avec lesquels ils nous ont encadrés ;
- A Messieurs :
 - Adelino Nunes CORREIA, qui m'a initié dans le domaine sportif
 - Braïma BANGOURA qui m'a donné la bourse pour l'I.N.S.E.P.S. ;
 - Bartolomeu S. PEREIRA et Feu Joao DA SILVA, qui m'ont obtenu le financement ;
- Aux Familles :
 - Agnès et Jules DABO - Professeur d'Education Physique et Sportive ;
 - Victorine et Eugène DIATTA - Professeur de Français au Lycée Maurice DE LAFOSSE ;

.../...

- Rokhaya et Louis DABO - Sergent dans l'Armée Sénégalaise ;
- Rufina et Augustin SARR - Hotelier en servie à l'Hôtel NINA
- Coura et Oumar KANTE - Conseiller Technique au Conseil Economique et Social - Dakar ;
- Jeanne et Louis NDIAYE - Menuisier - Ebéniste, zone B ballon N° 9 ;
- M. Fassiriman DIAKITE et Mme - Secrétaire Général de la zone 2 - Bamako ;
- Docteur Lamine THIAM et Mme - Médecin Chef du Centre Médico-Sportif
- M. Ousmane SALL et Mme - Professeur de Français au Lycée Djignabo - Ziguinchor ;
- M. Boucar DIOUF et Mme - Proviseur du Lycée Djignabo - Ziguinchor ;
- Michèle et Oumar SY - Directeur du Centre de BOPP ;

Pour le soutien matériel et les précieux conseils qu'ils n'ont cessé de me donner,

- A toute ma famille, particulièrement à mon demi-frère José Manuel DA VEIGA (Zézé) pour l'amour qu'il me porte ;
- A tous mes amis et collègues de promotion, particulièrement Nalla GAYE, AGOPOME KODJOVI et NTAHONDEREYE Sylvestre avec qui j'ai vécu des moments inoubliables ;
- A Lucy Mariama CEESAY - Nurse à Banjul, pour le soutien moral qu'elle m'a apporté ;

.../...

- A l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) qui a accepté de financer la deuxième année de ma formation ;
- A Monsieur Amilcar HAMELGER - Directeur Général des Sports, auprès de qui j'ai toujours rencontré disponibilité et compréhension ;
- A Messieurs Hugo BORGES - Secrétaire Général du Ministère du Commerce et du Tourisme, et Carlos DIAS - Chef de Cabinet du Ministre des Ressources Naturelles et de l'Industrie, auprès de qui, j'ai recueilli de nombreuses et précieuses informations ;
- A Antoinette COLY née CORREIA qui a dactylographié ce document ;
- Enfin à tous les collègues de service avec qui j'ai beaucoup appris.

I N T R O D U C T I O N



I N T R O D U C T I O N

L'élaboration d'une stratégie globale de développement d'un secteur donné nécessite une véritable banque de données, surtout lorsqu'il s'agit d'un pays récemment indépendant, et qui ne dispose d'aucune documentation à ce sujet.

Or, toute planification suppose une démarche d'analyse rationnelle au terme de laquelle des arbitrages doivent être rendus nécessairement en vue de favoriser les cohérences recherchées entre les différents secteurs globalement interdépendants. Et ces arbitrages ne sont possibles que s'ils reposent sur des données statistiques fiables sans la maîtrise desquelles toute option est hypothéquée. Pour l'heure, toutes ces données ne sont pas disponibles, de sorte qu'il n'est pas possible de cerner correctement les contraintes et indicateurs socio-économiques qui permettent de faire des projections scientifiquement valables.

La jeunesse occupe une place de choix dans le processus de développement multiforme d'un pays. Dès lors toute société qui aspire au progrès doit considérer l'élément jeune comme un capital inestimable devant impulser les changements. C'est dans ce sens que l'unanimité s'est faite à travers le monde pour viser à créer partout pour la jeunesse les conditions optimales devant déboucher sur son éducation, sa formation et pour tout dire, son épanouissement intégral.

"Refuser aux jeunes le droit à la pratique sportive, c'est leur refuser le droit à la formation intégrale" - José LABATO -

De nos jours, éducateurs, organismes divers et États ne se lassent pas de trouver à travers toute une gamme d'activités les moyens de maintenir "cet espoir du monde" dans un état d'équilibre psychique, moral et intellectuel. Cette préoccupation se justifie amplement devant toutes les agressions actuelles et la conjoncture difficile, alliés privilégiés des formes variées de délinquance et de déliquescence morale, physique et spirituelle.

L'activité sportive fait appel au dynamisme, aux possibilités physiques, morales et intellectuelles de l'individu, en s'appuyant sur des règles précises, une opposition individuelle ou collective, optimisée par la performance à atteindre. Et c'est ce besoin d'affirmation si cher à la jeunesse, qui semble justifier son engouement, son désir de s'élever à travers et par le sport.

L'éducation ne peut être qu'intégrale, si l'on sait que "l'homme nouveau" que nous recherchons est celui qui par une action réfléchie parvient à s'intégrer au groupe comme dans la pratique sportive. Le sport serait alors le terrain de prédilection de l'éducation puisqu'il est reconnu que le développement mental ne saurait être dissocié de la motricité. Toute démocratisation supposerait alors que les principaux intéressés soient en mesure de trouver librement et en toute connaissance de cause la voie menant à son accomplissement.

En Guinée Bissau, pour l'heure, les données ne sont pas disponibles dans la mesure où le colonisateur n'a rien laissé en partant, et depuis l'indépendance, il n'existe pas d'archives constituées dans lesquelles nous puissions recueillir des informations fiables. Toutefois, nous avons quand même pu glaner quelques informations et interviewer des témoins de l'histoire qui nous ont confié leur pensée.

.../...

C'est pourquoi, la présente étude se veut un document de politique générale dont la modeste ambition est de proposer à partir de quelques renseignements connus, les grandes lignes de ce qui pourrait être le plan d'action pour une nouvelle stratégie de développement du sport dans notre pays, la Patrie de Amilcar CABRAL.

Comme tel, il jettera un regard rétrospectif sur le passé en tenant compte de la période coloniale, de la lutte de libération et du Mouvement de Libération Nationale et sur la période allant de l'Indépendance à nos jours, de manière à ramener à la surface les points forts ainsi que les insuffisances qui ont caractérisé les différentes institutions chargées du sport, du Sous-Commissariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports en passant par le Commissariat d'Etat de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Supérieur du Sport en Guinée-Bissau et le Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports. De même, il fera un constat de la situation actuelle dans la mouvance du mouvement sportif sous-régional, régional et universel, avant de dégager les grands axes à partir desquels pourrait être conçue une esquisse du programme à court et moyen terme, incorporant le triptique : animation - formation - développement.

Malgré les querelles d'écoles et les critiques enrobées d'un purisme qui résiste mal au langage des faits concrets, la pratique sportive constitue également un élément qui concourt de plus en plus à assurer et à élever le prestige d'une nation. D'autres l'on dit avant nous. Le sport de haut niveau a ses exigences. Il ne s'agit plus de participer pour la forme, encore moins de jouer un rôle de figurant. Il est plutôt question de représenter dignement son pays surtout si l'on sait que les hymnes nationaux et drapeaux, symboles d'une souveraineté parfois acquise au prix de mille et un efforts, comme dans notre cas, font partie des rites du spectacle sportif. L'on en arrive à jauger la vigueur d'une nation et le dynamisme d'une jeunesse à travers les performances réalisées

.../...

Malgré les discours sur l'idéalisme du Baron Pierre DE COUBERTIN, nul ne veut occuper la place de comparse, de dernier au rendez-vous des aires de jeu, un jeu qui coûte très cher.

TITRE PREMIER

PRESENTATION DE LA GUINEE-BISSAU

TITRE I - PRESENTATION DE LA GUINEE-BISSAU

La politique sportive s'inscrit toujours, comme toutes les autres activités, dans une continuité qui en fait une entité particulière. Ce passage en revue historique et géographique se justifie à la fois par les liens qui unissent le sport traditionnel et le sport dit moderne et par les changements introduits par la parenthèse coloniale. Par ailleurs, le rayonnement sportif d'un Etat est indissociable de la santé économique et de l'aura politique qu'il veut se donner. Ensuite, il participe au développement économique d'une nation, développe la personnalité de l'athlète et favorise sa socialisation. Enfin, c'est toujours une autorité d'Etat qui définit la politique sportive, d'où notre évocation du système politico-économique qui régit le pays.

Après onze ans de lutte armée pour se libérer du joug colonial, les députés de la première législature de l'Assemblée Nationale Populaire (ANP), élus dans les zones libérées, ont proclamé le 24 septembre 1973, à Boé, la création de l'Etat de Guinée Bissau. Cette Assemblée Nationale Populaire avait été élue au suffrage universel dans les régions libérées, qui à cette époque, représentaient plus des 2/3 du territoire national et presque la moitié de la population du pays.

Ancienne colonie portugaise pendant près de cinq siècles, la Guinée Bissau se situe en Afrique Occidentale entre les Républiques du Sénégal et de la Guinée. Elle comprend une partie continentale et un ensemble d'îles. La superficie totale du pays est de trente six mille cent vingt cinq kilomètres carrés (36 125 km²). La partie insulaire est formée par les îles de Bolama, Pecixe et Jeta et par l'archipel des Bijagos. Dans cet archipel constitué de quinze îlots situés près de la côte, se trouve Bubaque qui par la beauté de ses plages est l'un des centres touristiques les plus prometteurs du pays. Sillonné par d'innombrables fleuves et rivières dont les plus importants sont le "Cacheu", le "Geba" et le "Corubal", le pays a un climat tropical humide avec deux saisons :

La saison sèche et la saison des pluies ; cette dernière s'étendant de mi-mai à fin octobre. Il faut souligner la situation toute particulière du Nord-Est (régions de Bafata et Gabū) où se fait sentir l'influence du climat sahélien ayant un impact réel sur l'agriculture et l'élevage de cette zone du pays.

Dans ce pays essentiellement agricole, la population rurale représente près de 80 % . Le secteur agricole est celui qui constitue la structure de base de l'économie du pays et pour cette raison, il fait l'objet d'une priorité dans les plans de développement. Cette promotion de l'économie agricole implique un principe de justice sociale. La population rurale est majoritaire dans le pays, mais elle a été aussi la plus exploitée durant la période coloniale et c'est elle qui par la suite a contribué d'une manière décisive à la victoire de la lutte de Libération Nationale. Pour être à même d'analyser l'Economie du pays, il y a lieu de toujours avoir à l'esprit les effets d'une guerre de libération très longue et dont les conséquences se font toujours ressentir. La désorganisation du système de production et la destruction de ses moyens, s'ajoutant au retard et à la misère hérités d'une structure coloniale arriérée, ont provoqué de graves problèmes économiques qui ont incontestablement une influence sur la situation actuelle du pays.

A propos de la démographie du pays, d'après le recensement préliminaire de 1974, la population dans les zones libérées atteignait trois cent cinquante mille (350 000) personnes environ. Le dernier recensement réalisé en 1978, situait le chiffre aux environs de six cent mille (600 000). Compte tenu des chiffres ci-dessus, en admettant un taux de croissance de l'ordre de 2% et en y ajoutant les réfugiés qui reviennent toujours, la population peut être estimée de nos jours à près de huit cent cinquante mille (850 000) personnes.

.../...

Agriculture, pêche et forêt sont les principales ressources sur lesquelles le pays peut compter à l'étape actuelle de son développement. Elles emploient 90% de la population active, mais les paysans désertent de plus en plus la vie économique nationale pour soit se replier sur l'auto-subsistance, soit se tourner vers les marchés parallèles.

Les conditions tropicales du climat et la fertilité du sol dotent l'agriculture d'un potentiel énorme par rapport aux dimensions du pays et à sa population. En particulier, les cultures de riz, d'arachide, de palmiers à huile, d'anacardiers et d'autres plantes peuvent donner au pays des revenus substantiels. Le riz, principale production commercialisée dans le Sud (régions de Quinara et Tombali), ne satisfait que les 2/3 des besoins, d'où le recours à des importations alimentaires croissantes.

Le pays possède par rapport à sa superficie totale, l'un des indices de boisement les plus élevés du continent. La qualité de son bois a acquis une renommée internationale et ses espèces tropicales ont une très grande valeur. Aussi l'industrie de bois est-elle l'une de celles qui ont connu un développement très rapide depuis l'indépendance et qui présente de grandes possibilités de production et d'exportation ; notamment par l'intermédiaire de la SOCOTRAM qui fonctionne depuis 1976.

Avec plus de cent soixante (160) miles de côtes et un réseau fluvial appréciable, la Guinée Bissau dispose d'un potentiel de tout premier plan en ce qui concerne la pêche. Le plateau continental est l'un des plus importants de l'Afrique et atteint quarante cinq (45) à cent cinq (105) miles de largeur à certains endroits. D'après l'ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre Mer) le territoire maritime de la Guinée Bissau renferme d'importantes richesses halieutiques surtout en ce qui concerne les fruits de mer, les crevettes, les céphalopodes et même les langoustes.

Le fleuve Cacheu et l'archipel des Bijagos constituent la meilleure zone de pêche et d'éclosion en raison de la température idéale de leurs eaux. Plusieurs entreprises de pêche à capitaux mixtes sont actuellement en activité dans le pays, telles que "SEMAPESCA", "GUIALP", "ESTRELA DOMAR". Cette dernière, Guinéo-Soviétique reste toutefois la plus importante. Les pêcheries nationales produisent au mieux six mille tonnes (6 000) par an contre cent trente mille tonnes (130 000) annuelles pour les chalutiers étrangers, pour l'essentiel, soviétiques.

Les ressources minérales sont constituées principalement par des gisements de bauxite situés au Sud-Est du pays. Il y a également des indices de pétrole off shore, dont la prospection et l'exploitation ne pourront être envisagées qu'après règlement total des différends qui opposent à ce sujet d'une part la Guinée-Bissau à la Guinée et d'autre part la Guinée-Bissau au Sénégal. On a d'autre part, relevé des indices de fer et de phosphate.

Le secteur de l'énergie, dans sa structure actuelle, constitue un sérieux handicap et l'un des obstacles les plus graves au développement du pays. Pourtant, la Guinée-Bissau dispose d'un potentiel hydraulique dans l'Est du pays (fleuve Corubal) qui pourrait être exploité avec le concours de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG). Le deuxième facteur qui entrave le progrès de l'activité économique du pays reste certainement l'insuffisance notoire des moyens de transport. C'est sans doute dans ce domaine que les effets conjugués du retard dû à la colonisation et des destructions imputables à la guerre de libération Nationale se font sentir avec la plus grande acuité.

Vu sa situation économique avec un produit intérieur brut évalué à cent soixante millions de dollars (\$ 160 000 000 US) en 1984, soit cent quatre vingt dix dollars (\$ 190 US) par habitant, la Guinée-Bissau reste l'un des pays les plus pauvres et les moins avancés du monde.

Le pays présente un secteur industriel peu développé. Le grand complexe huilier de "Cuméré" a été un échec. La brasserie CICER (Compania Industrial de Cerveja e Refrigerante) ainsi que la fabrique de matelas en mousse connaissent des difficultés de fonctionnement. La fabrique "TITINA SILLA" de jus de fruits et de confiture à base de cajou a vu le jour en 1977. Il y a également à travers le pays plusieurs distilleries rudimentaires d'eau de vie (cana) à partir de la canne à sucre. Les activités du secteur du bâtiment sont fortement dépendantes du volume d'importation de matériaux de construction (ciment, fer, zinc...) Leur développement exige de lourds investissements. Après l'indépendance, les "magasins du peuple" (armazens do povo) organisation commerciale de l'Etat dont l'objectif est le ravitaillement de la population en biens essentiels, ont étendu leurs activités sur tout le territoire national.

En 1984, les recettes budgétaires ne couvraient que 2/3 des dépenses courantes et les recettes d'exportation 20% des importations. La balance des paiements accusait un déficit de quinze millions de dollars.

En outre, la dévaluation de 50% du Peso guinéen, la monnaie nationale, en décembre 1983, ne semble pas avoir mis fin à l'hémorragie de devises. La dette extérieure totale est de cent quatre vingt treize millions de dollars (\$ 193 000 000 U.S) - 1984 - et le service exigible représente 60% des recettes d'exportation (source - bilan économique et social : Entracte - le Monde - 1985.).

Le pays est dirigé par un parti unique : Le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée Bissau et du Cap Vert (P.A.I.G.C.), fondé le 19 septembre 1956, par un groupe de patriotes parmi lesquels figurait le regretté "Amilcar CABRAL". Ce parti constitue la force dirigeante de la société et est chargé de l'orientation de la direction politique de toutes les activités sociales en particulier de l'appareil de l'Etat. La Jeunesse Africaine Amilcar Cabral (JAAC), organisation juvénile du parti, représente le Mouvement d'Avant Garde du P.A.I.G.C.

Administrativement, le pays est divisé en huit régions : (Biombo, Bafata, Bolama-Bijagos, Cacheu, Gabu, Oio, Quinara et Tombali), divisées elles-mêmes en secteurs / il y en a trente six (36) pour l'instant /, auxquels s'ajoutent dans la région de Biombo, le Secteur Autonome de Bissau (SAB), la Capitale.

La Guinée Bissau est un pays à Régime Présidentiel, avec une Assemblée Nationale Populaire, composée de députés élus au suffrage universel. La langue officielle est le Portuguais et le Créole est la langue nationale.

TITRE DEUXIEME



T I T R E D E U X I E M E

REGARD SUR LE PASSE

A/ LE SPORT TRADITIONNEL

B/ LA PERIODE COLONIALE

- 1) Avant la guerre de Libération Nationale
- 2) Pendant la guerre de Libération Nationale
- 3) Au sein du Mouvement de Libération Nationale - le
 P.A.I.G.C.

TITRE II - REGARD SUR LE PASSE

Si nous remontons le temps et en essayant de renouveler la face de l'histoire, l'on peut constater en Guinée Bissau que la pratique sportive est très ancienne. Elle reposait sur des principes d'émulation saine qui façonnent le corps, l'esprit et le caractère, en somme de tout ce qui contribue à créer un homme sain parfaitement intégré dans sa société.

Avec l'arrivée du colonisateur, la pratique sportive a été réservée à une certaine catégorie de personnes donc, le problème se situait beaucoup plus vers la pratique du sport dit moderne, qui avait les élans d'une nouvelle civilisation, laquelle bien entendu se heurtait au mode de vie des autochtones, à leur façon de penser et surtout aux règles sacro-saintes de leur vie communautaire. Leur réticence à se laisser envahir par ces sports venus d'ailleurs, avec leurs règles, leurs systèmes de pratique, leur arsenal de code et tant d'autres choses, résultait de leur volonté de protéger les valeurs traditionnelles dans lesquelles n'étaient pas absentes des notions ou des exercices proches du sport, qui revêtaient l'aspect rituel ou initiatique et dans d'autres cas utilitaires (vols rituels de bétail chez les balantes, nécessité de terrasser à la lutte traditionnelle sa promise avant le mariage chez les bijagos, etc...)

Ces valeurs traditionnelles étaient fortement soumise à une concurrence déloyale et devant laquelle leur réaction prenait tout simplement l'allure d'une puérile défense. Il s'est alors posé le problème de la conservation des valeurs traditionnelles face une agression soutenue, entretenue et poussée vers une rapide progression. Cette progression, légitimée par la présence des colonialistes qui se prenaient pour des faiseurs de civilisation, voulait bouleverser vaille que vaille l'ordre établi. Cette situation a donc engendré un phénomène de causalité lié au rapport de force pour finalement aboutir à la liquidation quasi totale des valeurs physico-morales pour la conservation desquelles ils se battaient.

Ainsi, petit à petit, le sport moderne commença à entrer dans les mœurs et à y occuper une place particulièrement importante. Leur propagation trouvait son tremplin à l'Ecole et dans les casernes qui comptaient parmi leurs activités prioritaires l'Education Physique et Sportive .

A/ LE SPORT TRADITIONNEL

Depuis toujours, en Guinée-Bissau, les populations locales ont pratiqué, à des périodes différentes et pour diverses raisons, des activités sportives. La plus ancienne et sûrement la plus populaire semble être la lutte traditionnelle. Pratiquée par toutes les ethnies nationales et même au-delà de nos frontières, la lutte traditionnelle est généralement organisée après les récoltes, avec des règlements et des styles qui varient suivant le milieu dans lequel on se trouve. Mais, comme nous l'avons déjà vu, un certain nombre de pratiques dont le but premier n'était certainement pas le même que ceux du sport dit moderne, s'en rapprochaient en ce qu'elles comportaient (et comportent encore) des exercices physiques (force, habileté, souplesse). Mais n'oublions pas qu'à sa naissance, (en Grèce antique) "le sport occidental", lui aussi avait des motivations religieuses et utilitaires. Aussi, devons nous considérer comme pratique sportive traditionnelle un certain nombre d'activités qui s'insèrent dans la vie économique, sociale et religieuse, telles que la chasse, la pêche, la danse, l'initiation guerrière ...

Toutes ces activités sont gérées depuis des siècles par les différents pouvoirs (Conseil des anciens chez les balantes, regulu chez les pépels, mandjakus..., imams chez les peuples islamisés...)

De ce point de vue, il ne faut pas faire l'erreur de confondre sport traditionnel et sport du passé (même si pour des raisons de rédaction nous en parlons dans cette partie) car de même que ces pratiques ont continué à se développer au temps où les colons tentaient de développer leur modèle sportif, aujourd'hui elles survivent encore à côté des activités sportives dites modernes ; et s'il est vrai que ces pratiques surtout celles d'ordre rituelles comportent des aspects socialement négatifs, ces aspects ne sont certes pas ceux qui les rapprochent d'une activité sportive.

B/ LA PERIODE COLONIALE

Avec l'arrivée du colonisateur et au fil du temps, le sport civil prit de l'ampleur, et des associations naquirent un peu partout. Au départ, ces associations n'avaient pas une base populaire car réunissant pour la plupart, des intellectuels qui avaient des intérêts communs, une vision presque identique du monde, le tout formant en définitive un conglomérat de gens cultivés, occupant dans la société une place de privilégiés par rapport au reste de leurs compatriotes.

A la création du Mouvement de Libération Nationale, le 19 septembre 1956, et tout au long de la guerre, les activités sportives vont être pratiquées dans la base arrière ainsi que dans les territoires libérés.

En dépit de toutes ces considérations, il convient objectivement de reconnaître que ce sont ces associations qui ont finalement donné naissance au mouvement sportif national car la plupart ont conservé leur nom d'origine tel que U.D.I.B., Sporting Club de Bafata, etc...

1) Avant la Guerre de Libération Nationale

Le Gouvernement du Portugal n'a commencé à s'intéresser à la pratique sportive en Guinée Bissau que vers les années 1942 avec l'apparition du décret 31 908 du 09/03/1942. Le 25 Août 1945, va être créé pour la première fois dans la colonie de Guinée Bissau un organisme supérieur de coordination et d'orientation sportive dénommé "Conseil des Sports". Il était présidé par un délégué du Gouvernement de la Colonie, et comprenait en outre un représentant du Conseil Municipal de Bissau, et un représentant de chaque club sportif de Bissau.

.../...

Le mandat des représentants était annuel et la représentation des régions prévue ultérieurement. Cet organisme avait pour tâches, entre autres de :

- discipliner, orienter, et promouvoir la pratique sportive ;
- diriger les activités sportives, en stimulant le goût de l'Education Physique et Sportive et l'amélioration de la pratique des disciplines les mieux adaptées aux conditions du milieu ;
- promouvoir les échanges sportifs entre la colonie et la métropole d'une part et avec les autres colonies portugaises et étrangères d'autre part ;
- résoudre toutes les questions disciplinaires qui peuvent surgir durant les rencontres sportives ;
- régulariser l'utilisation du stade de UDIB par les autres clubs de Bissau, à travers un accord établi à cet effet ;
- etc...

Les clubs affiliés à cet organisme étaient :

- à Bissau :
 - . Uniao Desportiva Internacional de Bissau (U.D.I.B.)
 - . Sporting Clube de Bissau (S.C.B.)
 - . Sport Lisboa e Bissau (S.L.B.)
- à Bolama :
 - . Associação dos Bombeiros Voluntários de Bolama (A.B.V.B)
 - . Sport Lisboa e Bolama (S.L.B.)
- à Bafatã :
 - . Sporting Clube de Bafata (S.C.B.)
- à Farim :
 - . Clube Desportivo e Recreativo de Farim (C.D.R.F.)
- à Mansoa :
 - . Futebol Clube "Os Balantas" (F.C.B.)
- à Teixeira Pinto :
 - . Clube Desportivo Teixeira Pinto (C.D.T.P.)

- à Catio :
 - . Futebol Clube de Tombali (F.C.T.)
- à Bissora :
 - . Atletico Clube de Bissorã (A.C.B.)

Quelques années après furent créées les collectivités sportives de Binar, Bulã et Co.

Les disciplines pratiquées étaient : le football, le basket-ball, le volley-ball, l'athlétisme, le cyclisme, le tennis, et le tennis de table. La saison sportive allait du 1er Octobre au 30 avril. Au cours de la période morte - 1er mai au 30 septembre - toutes les activités sportives étaient interdites sauf autorisation de l'autorité de tutelle.

Le développement des sports en Guinée-Bissau a commencé effectivement en 1945 après la création du Conseil des Sports. Auparavant, les clubs livrés à eux-mêmes, dépendaient des efforts particuliers de quelques dirigeants ou des mécènes qui mettaient en jeu des coupes sans l'intervention des autorités officielles de la colonie. Le précurseur du sport dit moderne en Guinée-Bissau, reste le commerçant Manuel BARBOZA qui fut à l'origine de la création du club le plus ancien : l'UDIB (Union Sportive Internationale de Bissau).

Donc le Conseil des Sports n'a eu à intervenir que pour réglementer la pratique sportive avec l'organisation de championnats régionaux réguliers et d'échanges sportifs sur les territoires voisins. Cela a permis l'augmentation du nombre de participants et la construction ou la réfection des terrains de jeux. L'intérêt de plus en plus grandissant pour le football a fait que certains clubs de Bissau faisaient appel à des joueurs venus de la métropole ou du Cap Vert. Le niveau s'était tellement amélioré qu'en mars 1948, à Dakar, l'équipe de Bissau avait gagné le championnat international de football de l'Afrique Occidentale. Les joueurs furent salués par le Haut Commissaire de l'A.O.F., Monsieur Paul BECHARD.

Les contributions données au Conseil des Sports par le Gouvernement de la colonie ont permis la construction du stade omnisport de Bissau qui à l'époque était l'un des meilleurs en Afrique Occidentale. Il a été inauguré le 10 juin 1948. Il comprenait un terrain de football entouré d'une piste d'athlétisme avec une tribune d'une capacité de sept cents (700) places, des salles et des terrains annexes dont :

- trois (3) courts de tennis ;
- un (1) terrain de hockey sur patins ;
- deux (2) terrains de basketball ;
- et deux (2) terrains de volleyball.

Les stades de Mansoa et de Bafata commencèrent à fonctionner à partir de mars 1948. Celui de Catio était en voie de construction. Le basket, le volley, le hockey et surtout le tennis ont bénéficié d'une grande attention de la part du Gouvernement de la colonie. Chaque championnat avait un calendrier et un programme bien défini. Les championnats régionaux étaient divisés en quatre catégories ;

- . Zone A : les clubs de Bissau
- . Zone B : les clubs de Bolama et Catio
- . Zone C : les clubs de Farim et Bafata
- . Zone D : les clubs de Mansoa et Teixeira Pinto.

Jusqu'en 1959, la pratique sportive s'améliorait graduellement avec un nombre de participants en croissance continue. Un championnat national a été mis en place ce qui a augmenté l'intérêt des rencontres. Pour prendre part aux différentes activités, les clubs devaient être pluridisciplinaires. Chaque club avait un siège où se déroulaient les activités récréatives telles que le cinéma et d'autres jeux. Le siège du club offrait un cadre adéquat où joueurs, dirigeants, et "socios" (adeptes) venaient passer des moments tranquilles et agréables en compagnie de leurs familles et alliés. Les ressources provenant du fonctionnement de la salle du cinéma, du bar et des matches servaient à alimenter la caisse du club afin de faire face aux différentes dépenses.

2) Pendant la Guerre de Libération Nationale

A partir de 1959, avec le massacre de Pindjikiti, le 3 Août, massacre qui matérialisa le début de la Révolution, signe d'une prise de conscience du peuple héroïque de la Guinée-Bissau face à l'exploitation

et à la domination du colonialiste portugais et sous la mobilisation du P.A.I.G.C. dirigé par Amilcar CABRAL, les données du problème allaient considérablement changer. Cette situation allait s'accroître à cause de la fugue massive de la population vers les pays voisins notamment vers la Guinée, base arrière du P.A.I.G.C. et vers le Sénégal.

Les perturbations dues à la guerre armée à partir de 1963 allaient beaucoup gêner, voire empêcher l'organisation de manifestations sportives. L'insécurité grandissante qui régnait le long des routes rendait les déplacements de plus en plus périlleux donc très rares. Dans les zones libérées, le colonisateur avait perdu le contrôle de la population, ce qui rendait impossible l'organisation de manifestation quelconque. La vie sociale avait pris une autre allure. Avec l'intensité qu'a connue la guerre, la pratique sportive a fini par n'être pratiquée que par un nombre restreint de gens dans la capitale. Aucune amélioration n'a été apportée ni dans la réfection et la maintenance des infrastructures déjà existantes, ni dans la réalisation des projets de construction et d'équipement. Cette situation va demeurer jusqu'à l'indépendance.

3) La pratique sportive au sein du Mouvement de Libération

Nationale - le P.A.I.G.C.

Parallèlement aux colonialistes, le P.A.I.G.C. entretenait : une armée et des internats en Guinée, au Sénégal et dans les territoires libérés au sein desquels se pratiquaient des activités physiques et sportives.

Selon les informations que nous avons pu obtenir à travers des interviews accordés par des militants présents dans les lieux à cette époque, il ressort que la pratique sportive était conditionnée par une volonté manifeste des militants. Au niveau des internats et de l'Armée, la pratique de l' Education Physique et Sportive était obligatoire pour les deux sexes. D'ailleurs dans les internats, l'E.P.S. était notée et influait sur les résultats des examens.

.../...

A l'"Ecole Piloto" de Ziguinchor, les élèves faisaient même des rencontres avec des Etablissements Scolaires et des équipes de quartiers avoisinants sénégalais. Dans les "baracas", campement provisoire dans les zones libérées, le sport était pratiqué comme un loisir. Il n'était interrompu que par les alertes ou les bombardements de l'ennemi. Ces activités étaient de réels motifs de satisfaction car elles mobilisaient tout le monde : hommes, femmes, adolescents et enfants. Certains parcouraient de grandes distances, parfois une journée de marche, pour venir assister aux différentes rencontres. D'ailleurs, vers les années 1972, le P.A.I.G.C. nourrissait l'idée de créer une équipe nationale de football pour faire de la propagande, à travers le monde, à l'image de celle du Front National de Libération (FNL) de l'Algérie au cours de sa lutte pour l'indépendance.

Monsieur Carlos DIAS était pressenti comme entraîneur de ladite équipe. Ce projet n'a malheureusement pas abouti pour diverses raisons intervenues à cette période qui a marqué l'assassinat du regretté Amílcar CABRAL et de la proclamation de l'indépendance qui l'a suivi.

Comme nous avons eu à le déplorer, beaucoup de facteurs limitants oblitèrent la marche ascendante de notre sport, dont le développement passe inévitablement par un choix clair et sans équivoque des options fondamentales sur lesquelles se fondent les structures susceptibles de favoriser un réel décollage.

T I T R E T R O I S I E M E

T I T R E T R O I S I E M E

DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS

A/ BILAN D'UNE DECENNIE

- 1) Le premier régime
- 2) Le deuxième régime
- a) La première phase
- b) La seconde phase

B/ LA SITUATION ACTUELLE

- 1) Constat
- 2) Analyse

TITRE III - DE L'INDEPENDANCE A NOS JOURS

De l'Indépendance proclamé le 24 septembre 1973, à Madina Boé, dans les territoires libérés, à nos jours, la Guinée-Bissau a connu deux régimes qui seront marqués successivement par des changements au niveau des instances dirigeantes du Mouvement Sportif National. Le dernier changement qui a eu lieu en juillet 1984, et qui selon notre appréciation, marque le début de la situation actuelle, a vu le Département chargé des sports mis sous la tutelle du Ministère de l'Education, de la Culture et des sports.

A/ BILAN D'UNE DECENNIE

1) Le premier régime

Devant l'ampleur de la destruction du pays suite à l'intensité qu'a connue la guerre d'une part, et d'autre part, devant le fait que le colonisateur n'avait pratiquement rien laissé en partant, le développement du sport ne pouvait en aucun cas être une priorité face à d'autres tâches plus urgentes qui interpellaient les autorités de la patrie de Amílcar CABRAL. Il fallait parer au plus pressé. Même ainsi, une structure dénommée Sous-Commissariat d'Etat de la Culture, de la Jeunesse et des sports, puis Commissariat, a été créée au sein du premier Gouvernement. Plusieurs objectifs lui étaient assignés, notamment :

- promouvoir la pratique sportive : sport pour tous ;
 - permettre une participation massive de toutes les couches sociales de la population ;
 - former des cadres ;
 - construire des infrastructures sportives et améliorer celles déjà existantes ;
 - favoriser la coopération bilatérale et multilatérale avec les pays voisins et les pays amis ;
 - intensifier les échanges sportifs pour permettre un échange d'expérience
- La stratégie élaborée qui consistait à trouver les voies et moyens pour développer un sport de masse était en adéquation avec l'option politique du pays, mais les objectifs fixés n'ont pu être atteints.

D'abord parce que les moyens logistiques et financiers faisaient défaut, ensuite parce que les moyens humains étaient largement insuffisants. A Cela sont venus s'ajouter la dégradation des conditions de vie qui a caractérisé les dernières années du premier régime et le départ massif des sportifs vers l'étranger.

Au lendemain de l'indépendance, le secteur sportif s'est retrouvé sans cadre national formé, avec quelques infrastructures vétustes et dépassées et sans documentation encore moins de statistiques qui auraient permis aux nouveaux dirigeants d'avoir ne serait-ce qu'une idée de ce qui a été fait jusque là.

Le maigre budget de fonctionnement mis à la disposition de ce département chargé des sports, ne couvrait pratiquement que le traitement du personnel. Sans budget d'investissement, aucun projet n'était réalisable, à priori, à moins que sur obtention de financement extérieur.

A la crise de 1977, le Commissariat d'Etat de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, a été dissout et remplacé par un Conseil Supérieur des Sports, organe provisoire chargé de gérer le développement du sport en Guinée-Bissau. Cet organe était dirigé par un Conseil d'Administration et possédait un Secrétariat Général Permanent. Cette période sera surtout marquée par l'exode de plus en plus aigue des sportifs vers l'étranger particulièrement vers le Portugal. Il faut souligner que l'exode existait depuis la période coloniale mais se faisait d'une manière ponctuelle, surtout en football, chaque joueur partant " tenter sa chance " dans des clubs, rarement de premier plan, avec l'aide d'intermédiaires le plus souvent obscurs et aux intentions inavouées.

Pendant le premier régime, un certain nombre de cadres ont été formés, ou envoyés en formation dans les différents corps qui composent l'E.P.S. Malheureusement, à ce jour, aucun fichier n'a été tenu permettant le recensement du nombre, du profil des différents cadres et des pays où ils ont été formés, ou sont encore en formation.

.../...

La première Conférence Nationale des sports organisée par le Département chargé des sports en 1979, a dégagé les grandes lignes pour un développement massif et harmonieux des activités sportives dans le pays. Mais tout cela est resté à l'état de vœux pieux, faute de suivi et de moyens.

La fédération de football, la seule existante dans le pays possède depuis 1976 un comité directeur et un bureau fonctionnel. Mais elle n'a pas échappé aux différentes crises qui ont secoué le monde sportif pendant le premier régime. C'est aussi en 1976, qu'a été créée la première école de sport notamment l'Ecole Nationale de Judo. Etablissement mixte, elle est destinée aux petites catégories afin d'assurer la relève.

2) Le deuxième régime

L'avènement du deuxième régime est marqué par le Mouvement réajusteur du 14 novembre 1980, et il a été effectué par le Conseil de la Révolution (C.R.).

Par décret N° 014/81, instituant le Gouvernement provisoire, il a été créé un Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports qui a connu deux phases.

a) la première phase :

Dans la foulée de la lutte pour l'Unité et la Concorde Nationale, le sport en tant que phénomène social et facteur d'équilibre physique, moral et psychique de l'individu ne pouvait être en reste.

La nouvelle Direction ayant hérité d'un Département souffrant d'un manque de cadres et de moyens va, dans cette optique, tenter de mettre sur pied une nouvelle orientation, à savoir :

- promouvoir le sport de masse en associant les organisations de masse
J.A.A.C - U.D.E.M.U. - U.N.T.G. ;

- créer les différentes fédérations nationales sportives et permettre leur affiliation aux Organisations Internationales mères en vue de la création du Comité National Olympique et Sportif (CNOSS) de la Guinée-Bissau ;
- dynamiser la coopération bilatérale et multilatérale à travers la signature de protocoles d'accord ;
- intensifier la formation de cadres avec des demandes de bourses de formation, de stages et recyclages auprès des pays voisins et amis et des Organisations Internationales ;
- garantir notre participation effective aux rencontres, manifestations et compétitions sportives internationales ;
- créer un fonds d'aide à l' Education Physique et Sportive ;
- restructurer le Département chargé des sports ;
- rechercher un nouveau siège pour le Département chargé des sports afin de donner au personnel un cadre de travail plus approprié ;
- équiper le Département chargé des sports de matériel de bureau, de moyen de locomotion et de matériel sportif pour les clubs ;
- octroyer aux fédérations et clubs des subventions leur permettant de mener à bien leurs programmes ;
- réorganiser les différentes structures pour les rendre plus opérationnelles ;
- créer des ligues régionales en tant que structures de relais ;
- dynamiser et équiper les délégations régionales qui jusque là sont plutôt impliquées dans les activités politiques de la JAAC ;

- le paiement des cotisations et des arriérés au plan International ;
- construire le stade de Mansoa et agrandir celui de Bafata dans le cadre de la décentralisation et pour parer à toute éventualité ;
- rechercher le financement extérieur ;
- encourager la pluridisciplinarité des clubs ;
- développer les jeux de loto sportif ;
- confier à la J.A.A.C. l'organisation du championnat National populaire, à l'UNTG et à l'UEMU, celle du sport corporatif et du sport féminin respectivement ;
- etc...

Bien qu'ayant senseiblement amélioré la stratégie héritée de l'ancien régime, stratégie qui visait la promotion du sport de masse, les objectifs fixés n'ont pu être atteints dans leur grande majorité. D'abord parce que le Département chargé des sports ne disposait pas d'un plan de développement. C'est plutôt l'improvisation qui a prévalu. Sur le plan national, le maigre budget de fonctionnement que possède le Département chargé des sports et le manque chronique de cadres formés, ne permettaient aucun travail de conception, encore moins d'évaluation, digne de ce nom. C'était une gestion routinière avec accumulation de dossiers non traités et des retards dans l'exécution des activités, sans compter les conflits de prérogatives et attributions avec le Ministère de l'Education qui gère et contrôle le sport scolaire ainsi que l'Ecole Nationale de l'Education Physique et des Sports (ENEFD) et avec les organisations de masse.

Au niveau des activités sportives, le football est la discipline qui marche la mieux avec l'organisation d'un championnat national de première division et un championnat de réserve à Bissau.

Le tennis dont la structure coordinatrice est autonome, représente la discipline la mieux structurée. Pratiqué par beaucoup de membres du Gouvernement, il bénéficie de moyens financiers importants. Disposant de quelques courts aménagés, le nombre de pratiquants est en croissance. Il faut dire tout de même que c'est un secteur où l'on retrouve toutes les couches sociales.

Les Délégations Régionales ne sont constituées que d'un délégué régional respectif sans structure aucune ni définition de leurs prérogatives et compétences. Les structures régionales de la JAAC étant plus appropriées et plus opérationnelles, nos délégués régionaux ont tous fini par ne s'occuper que de politique de jeunesse, surtout que les clubs venaient régler directement leurs problèmes à la fédération ou au Département chargé des sports, les ligues régionales n'ayant jamais vu le jour.

Après le passage d'une mission de la FIFA, suite à la demande d'affiliation de la FFGB, un dossier a été déposé à cet effet, au Secrétariat Général de cette Organisation. Examiné par le comité exécutif, ce dossier va être soumis à l'Assemblée Générale de la FIFA prévue à Mexico, en mai 1986, en marge de la coupe du monde de football. Nous osons espérer que la demande connaîtra une suite favorable.

Dans le cadre de la coopération Sino-Guinéenne, un stade d'une capacité de quinze mille (15 000) places avec une piste d'athlétisme et des terrains annexes est en construction à Bissau. Cela rentre, sans doute, dans le cadre de la volonté du Gouvernement de promouvoir la pratique sportive en mettant à la disposition des pratiquants, des infrastructures nécessaires. Ce complexe permettra d'améliorer les conditions de travail, donc les résultats, en principe.

Le stade de Mansoa dont la construction se justifiait de par sa proximité de Bissau et l'agrandissement de celui de Bafata parce que c'est la seconde capitale, n'ont pu être réalisés à cause d'un manque de financement. La nécessité d'avoir plusieurs stades réglementaires n'est plus à démontrer surtout si l'on sait que celui de Bissau : le stade "Lino CORREIA" peut à tout moment être impraticable pour diverses raisons.

Un projet d'organigramme avec sa loi organique a été élaboré, mais malheureusement il n'a pu être mis en œuvre, ce qui favorise les chevauchements et les doubles emplois entre les différentes structures. Le fond d'aide aux sports n'a jamais fonctionné ce qui fait que ses ressources initialement destinées à financer le développement des disciplines les plus démunies a, en définitive, servi à d'autres fins. La recherche d'un nouveau siège et l'acquisition d'équipement n'ont pas trouvé de solution. Elles ont surtout constitué des problèmes sérieux dans la mesure où le local où fonctionnait le Département chargé des sports servait aussi de siège à la fédération de football et de celui du loto sportif. L'édifice était tellement étroit et l'endroit inadéquat qu'il était impossible d'y faire un travail sérieux. Ensuite, le matériel de bureau vétuste et en majorité inopérant mis à la disposition du personnel réduisait considérablement sa productivité.

- Le loto sportif ou "totobola"

Créé par le décret 31/978 du 02 octobre 1978, ce jeu de pronostic sportif a suscité un grand intérêt pour le sport dans le pays. Avec une croissance continue, cet organisme apporte une aide financière considérable au Département chargé des sports et contribue dans une large mesure au développement des disciplines déshéritées. Pour un total de 26 agences implantées dans tout le pays, les recettes auraient pu être plus importantes n'eût été la restitution des bulletins des régions enclavées, bulletins qui arrivent presque toujours en retard par manque de transport. La résolution de ce problème est liée à l'acquisition par cette structure de moyens de locomotion permettant la collecte des bulletins dans les délais au niveau des régions.

- Le championnat national populaire ou "Campeonato de defeso"

" Le championnat populaire est l'ensemble des activités sportives et culturelles ayant lieu durant l'hivernage et impliquant en particulier adultes et adolescents d'un même quartier et dont la collaboration détermine de façon significative leur vie pendant une période donnée".
Moussa GUEYE - Professeur Certifié d'E.P.S.

Ce qu'il faut retenir de ces compétitions, c'est leur caractère informel, éphémère et anarchique. Bien que la discipline pratiquée pour l'instant soit unique, le football, et que tout le monde s'y adonne, les règlements et les formes de compétitions elles-mêmes se différencient selon les zones, les forces en présence et la disponibilité des aires de jeu. Il n'existe aucune réglementation organisant la pratique de façon uniforme. Néanmoins, c'est à une véritable pratique de masse à laquelle nous assistons avec un engouement populaire sans pareil qui, bien exploité, peut permettre de canaliser ces adolescents vers des objectifs plus sains et d'entamer la reconversion de ses membres.

Jusqu'à présent, l'organisation se fait par quartier, avec un nombre limité d'associations qui adoptent chacun le nom d'un grand club de l'étranger ou tout simplement un nom populaire qui a une signification particulière ; par exemple : Pamparira (danse populaire), Ataya (vin de cajou), California, Santos, etc... Les joueurs ne résidant pas dans le quartier ne sont pas autorisés à prendre part aux rencontres. Les équipes sont encadrées soit par des adultes, soit par les plus âgés du groupe ayant quelque connaissance en la matière. Les aires de jeu n'étant pas clôturées, les spectateurs assistent aux matches sans bourse délier.

Les équipements sont la plupart du temps offerts par un ancien membre évoluant maintenant à l'étranger ou par des mécènes du club qui d'ailleurs, assurent la plupart des dépenses. C'est ainsi qu'après les rencontres, joueurs et encadreurs plus quelques fidèles adeptes se retrouvent chez l'un d'entre eux, autour de bidons d'ataya pour faire les critiques de matches et fraterniser un peu. Les arbitres dans leur majorité sont désignés parmi les adultes du quartier ou simplement choisis parmi les anciens joueurs ou responsables de la fédération de football ou même du Département chargé des sports présents aux rencontres qui, en général, se déroulent les week end.

L'importance du championnat populaire va être rehaussée par la participation de vacanciers venant de l'étranger, particulièrement des pays voisins, et de joueurs évoluant dans le championnat de première division.

A partir de ce moment, une nouvelle conscience va se développer car les résultats des compétitions vont revêtir une autre signification. On ne joue plus pour jouer seulement, mais on joue pour gagner.
Conséquence immédiate : la passion aveugle qui se transforme en violence

Jusqu'à un passé récent, le championnat national populaire était autonome et géré par les organisateurs eux-mêmes. De par leur cachet populaire et par la capacité d'initiatives des jeunes et peut-être pour atténuer la montée de la violence qui pointait à l'horizon d'une part et d'autre part à cause des implications politiques et socio-économiques, le département chargé des sports a essayé de l'institutionnaliser en confiant son organisation à la JAAC. Au lieu de renforcer la cohésion du championnat populaire, le mouvement va connaître un bouleversement sans précédent. La JAAC s'étant retirée par la suite, le mouvement va reprendre de plus belle. Cette fois-ci, c'est la fédération de football qui va essayer de prendre son contrôle en proclamant des réformes telles que la décision d'interdire la participation des joueurs évoluant en championnat de première division. N'ayant personne sur le terrain, encore moins dans l'équipe des organisateurs pour suivre et contrôler l'application de ces décisions, toutes les réformes restèrent sans suite.

Devant cette situation, il serait souhaitable d'organiser des journées d'étude pour cerner les données essentielles du problème. Les autorités compétentes doivent se pencher concrètement sur les motivations et les raisons profondes qui engendrent les succès du championnat populaire.

- La Fédération de Football de Guinée Bissau (FFGB)

Ayant bénéficié d'une nouvelle direction composée d'un comité Directeur et un Bureau présidé par Monsieur Ulisses MONTEIRO la FFGB sera chargée de gérer et de développer le football dans le pays.

Pour faire cela, elle doit chercher les voies et moyens de promouvoir la discipline, améliorant la qualité de la pratique et la quantité des pratiquants. Elle doit superviser la Commission Centrale des Arbitres (CCA) et veiller à la formation et au recyclage de ces derniers.

On ne cessera jamais de dire que la performance d'un arbitre, d'un juge ou d'un chronométreur dépend en grande partie de la régularité de sa prestation et du niveau des compétitions qu'il arbitre. Il faut reconnaître que le niveau de nos arbitres est très bas ; à cause en partie d'un manque de prestation sur la scène internationale. L'arbitrage évoluant très rapidement, les concernés doivent surtout se documenter pour être au courant des changements. Avec l'affiliation prochaine de la FFGB à la FIFA et en arbitrant des matches de haut niveau, ils s'amélioreront certainement.

La fédération organise un championnat national de première division, un championnat régional de réserve à Bissau et la Coupe Nationale de football. D'autre part, elle organise occasionnellement des tournois, et est responsable de toutes les rencontres officielles organisées sous son égide ou avec son autorisation.

Parmi les problèmes que rencontre la FFGB, il y a lieu de souligner le manque de moyens. Cette fédération dépend entièrement du Département chargé des sports aussi bien sur le plan des moyens financiers et humains que sur le plan des infrastructures. Cette forte dépendance a fait qu'à un moment donné, il y a eu des conflits de pouvoirs et des rivalités entre individus qui ont abouti à la dissolution de la fédération et à la création d'un Comité National Provisoire. Le manque de disponibilité des membres du bureau fait que tout le travail de la fédération se retrouve entre les mains de quelques uns. Le clubisme est, particulièrement, le mal qui ronge le plus cette structure à telle enseigne qu'il a provoqué des crises malheureuses.

- Les clubs

Dans le souci d'encourager la pluridisciplinarité, le Département chargé des sports a demandé aux clubs, en dehors du football, de présenter deux autres disciplines de leur choix, sous peine de se voir interdire la participation au championnat national de football.

Il n'a jamais été possible de mettre cette menace à exécution, car, malgré leur bonne volonté, les clubs souffrent de trois difficultés fondamentales :

- le manque de moyens ;
- le manque de techniciens ;
- et le manque d'infrastructures adéquates ;

D'ailleurs, ce n'est qu'un prolongement des problèmes que rencontrent et les fédérations et le Département chargé des sports.

Seize clubs ainsi répartis, participent au championnat national de première division de football, à savoir :

- A Bissau :

- . Estrela Negra de Bissau
- . U.D.I.B.
- . Sport Bissau e Benfica
- . Sporting Clube de Bissau
- . Ajuda Sport Clube
- . Tenis Clube de Bissau

- A Bafata :

- . Sporting Clube de Bafata

- A Gabû :

- . Grupo Desportivo e Recreativo de Gabû

A Bolama - Bijagos :

- . Estrela Negra de Bolama

A Cacheu :

- . Fûtebol Clube de Cachungu
- . Bula Fûtebol Clube

.../...

A Oio :

- . Clube Desportivo e Recreativo de Farim
- . Futebol Clube "Os Balantas"
- . Atletico Clube de Bissora

A Quinara :

- . Futebol Clube de Quinara

A Tombali :

- . Futebol Clube de Tombali

Club Civil de l'Armée, "la Estrela Negra de Bissau" plus connue sous le nom de FARP (Forces Armées Révolutionnaires du Peuple), est l'un des rares clubs qui en dehors du football possède des équipes compétitives dans des disciplines telles que le Basket ball, le volley ball etc... et qui met un accent particulier sur la formation des cadres. Il bénéficie de l'assistance technique étrangère.

Le club le plus ancien du pays, l'UDIB représente, quant à lui, l'équipe la mieux structurée et dotée de moyens et d'infrastructures enviés de tous les autres. Son siège social est un véritable bijou comprenant un terrain polyvalent de basketball, handball, football de salon (foot à cinq), volleyball ou boxe. Il comprend d'autre part, une salle de cinéma et un bar fonctionnel, une salle de tennis de table, une salle de spectacle et différentes manifestations, un dortoir pour le regroupement des joueurs et un salon pour divers jeux. En outre, on y trouve une salle de réunion, des bureaux, une infirmerie et diverses dépendances.

Les recettes du club proviennent du cinéma, du bar, des cotisations des "socios", de la location de la salle de spectacle et des subventions du Département chargé des sports. Mais avec les lourdes charges qu'entraînent l'entretien du bâtiment : salaire du personnel, location de films, eau et électricité, regroupements et déplacements des équipes, etc... le club arrive à peine à joindre les deux bouts.

A l'image de UDIB, presque tous les autres clubs possèdent un siège social propre comprenant au moins une salle de cinéma, même si les appareils pour filmer sont presque tous endommagés, certains, comme le Ajuda Sport, possèdent un terrain qui, s'il était aménagé pourrait être rentable.

Benfica, club de loin le plus populaire, aurait pu vivre largement avec seulement la cotisation de ses "socios". Mais comme dans tous les autres clubs, ce secteur n'est pas organisé. Les adeptes sont livrés à eux-mêmes. D'autres clubs à l'image de leur région, souffrent des problèmes d'enclavement. C'est le cas par exemple de Bolama, Tombali et Quinara.

La typologie des clubs est de deux sortes :

- les clubs dits civils qui sont des clubs traditionnels affiliés aux fédérations (exemple UDIB) ;
- et le club militaire affilié aux fédérations (Estrela Negra de Bissau).

Il faut préciser que jusqu'ici, la plupart des clubs sont unidisciplinaires et pratiquent seulement le football.

- Les Ecoles de sport

Depuis la création de la première Ecole Nationale de Sport en 1976, en l'occurrence celle de judo, il en existe à ce jour quatre autres à savoir ;

- L'Ecole Nationale de football ;
- l'Ecole Nationale de tennis ;
- l'Ecole Nationale de basketball ;
- l'Ecole Nationale de boxe .

Elles fonctionnent plus ou moins bien. Comme toujours, ce sont les infrastructures, les techniciens et les équipements sportifs qui font le plus défaut. A ce niveau, il serait bénéfique de programmer des échanges et d'organiser des championnats pour les petites catégories.

Ces Ecoles servent de pépinières aux différents clubs.

Agrandir et dynamiser ces écoles peuvent apporter une amélioration certaine à nos compétitions. La nécessité de disposer de petites catégories n'est plus à démontrer.

- Les Sélections et Equipes Nationales

Celle qui retient le plus l'attention est évidemment l'Equipe Nationale de football, discipline la plus pratiquée dans le pays. Hormis le football qui dispose d'un championnat national régulier, les sélections dans les autres disciplines ne se font qu'au niveau de Bissau. Il faut souligner que la participation n'est ni régulière, encore moins nombreuse, à part la participation annuelle à la Coupe " Amilcar CABRAL" de football et aux activités programmées par la zone de développement sportif N° 2, du C.S.S.A., telles que la Coupe Daniel MONTEIRO de tennis ou celle S.A.O. Aida de basketball junior.

a) La seconde phase

Intervenue en juillet 1983, elle a proclamé un changement dans la continuité. Des différentes décisions et recommandations prises à la suite d'une importante session de travail regroupant les principaux responsables sportifs, il ressort une volonté commune de travailler en harmonie, tous ensemble, pour le développement sportif du pays. Parmi ces importantes décisions et recommandations prises, nous pouvons retenir d'abord la nécessité pour les dirigeants sportifs de tenir des rencontres périodiques leur permettant d'évaluer le travail accompli et de faire les critiques, de donner les moyens et la délégation de pouvoir réel à la fédération de façon à lui permettre de jouer pleinement son rôle ; ensuite d'améliorer et d'équiper les infrastructures sportives et de réglementer l'exode et l'accès des individus, vers l'étranger et dans les stades, respectivement, et enfin de mettre un accent particulier sur la formation de cadres.

.../...

Il a été déploré l'abus de l'accès gratuit au stade et le comportement non exemplaire de certains arbitres et officiels clubistes.

De toutes ces décisions et recommandations, très peu connaîtront une mise en application effective. En effet, si pour certaines d'entre elles il ne faut qu'une réelle volonté, pour d'autres, par contre, il faut non seulement des moyens financiers mais surtout des moyens humains et logistiques. Sur ce plan, il faut dire que le Département chargé des sports n'est pas gâté car il n'a comme source de revenus que son budget.

Par exemple, l'achèvement de la tribune découverte du stade "Lino CORREIA" de Bissau a été entamé par une entreprise de la place. Mais pour une question d'acquisition de devises au niveau de la Banque Nationale de la Guinée-Bissau (BNGB), afin d'importer des matériaux de construction non disponibles sur le marché local, le travail a dû être suspendu. Les réunions de concertation initialement prévues entre les différentes composantes du mouvement sportif national n'ont jamais eu lieu.

Sur le plan de l'information sportive, un pas avait été fait avec l'apparition d'un supplément sportif dénommé "Staka" dans le bi-hebdomadaire national "No Pintcha". Sa vie a été très éphémère dans la mesure où elle n'aura duré que quelques mois. Le mensuel sportif "Nova Chama" quant à lui, a connu plus de chance. A notre connaissance, il paraît toujours.

En dehors des reportages des matches du championnat ou des compétitions sportives importantes, quelques journalistes sportifs animent les week-end, un programme radiophonique intitulé "tarde desportiva" (après midi sportif).

Le projet de création de l'Association Nationale des journalistes sportifs n'a pas encore vu le jour. Pourtant la nécessité de sa création s'impose dans la mesure où ce sera un cadre de concertation approprié et un instrument leur permettant de parler d'une seule et même voix.

Le sport corporatif (desporto dos trabalhadores) confié à l'Union Nationale des Travailleurs de la Guinée Bissau (UNTG) et le sport féminin confié à l'Union Démocratique des Femmes (UDEMU) n'ont pu être développés pour des raisons diverses.

A notre entendement, le sport est un secteur qui nécessite des techniciens qui maîtrisent leur spécialité. La bonne volonté et la théorie ne suffisent plus dans ce domaine en constante évolution, il faut des cadres confirmés et des moyens. Autant une étroite collaboration est indispensable entre tous les secteurs de la vie sociale concernés par le fait sportif, autant le Département chargé des sports doit servir de centre de conception, de coordination et d'évaluation. La politique de développement sportif tracé par le Gouvernement doit être mise en chantier et suivie par le Département chargé des sports.

B/ LA SITUATION ACTUELLE

1) Constat :

Parler de la situation sportive actuelle c'est parler inévitablement de la création du Secrétariat d'Etat de la Culture et des Sports.(S.E.C.S) En effet, la restructuration et la réorganisation des principes de base du sport national ont commencé effectivement à cette période.

Il faut souligner d'abord que la plupart des problèmes qui se posaient ont connu un début de solution, par exemple :

- l'acquisition d'un nouveau siège plus fonctionnel pour le département chargé des sports ;
- l'organisation de la deuxième Conférence Nationale qui a permis de démocratiser et de redéfinir les options fondamentales du département chargé des sports ;
- l'amélioration des conditions sociales et de travail du personnel ;
- le contrôle rigoureux de la gestion budgétaire du département et des autres structures ;
- l'élaboration d'un plan annuel d'orientation générale ;
- la création d'un Conseil National des Sports ;
- la dynamisation de la pratique sportive avec la mise en chantier de championnats de basket ball, de football de salon, etc... ;
- l'organisation effective des premiers jeux militaires ;
- la mise en pratique de la politique de la formation des cadres ;
- l'élaboration de documents juridiques pour les différentes structures du département.

Nous disions donc, qu'à partir de juillet 1984, le changement aura surtout apporté un regain de dynamisme et de la motivation avec la venue d'une nouvelle génération de cadres techniques moyens de bonne volonté dont la préoccupation est un développement harmonieux du sport national par la politique de promotion du sport de masse à travers les petites catégories.

Ceci est d'autant plus vrai que dans le document de l'"Orientation Générale" pour l'année 1985/86, il est mentionné :

" Pour atteindre les objectifs visés dans le cadre de la promotion sportive afin de garantir un développement graduel et harmonieux des enfants, des adolescents et des adultes, nous devons fréquemment analyser le travail fait et profiter des expériences acquises dans l'élaboration du programme d'activités de l'année suivante ".

Comme mentionné ci-dessus, hormis l'étroitesse de l'édifice dans lequel fonctionnait le Département chargé des sports, l'environnement n'était pas des plus favorables à l'exécution d'un travail rentable. Avec l'obtention du nouveau siège plus fonctionnel, sis au complexe "14 Novembre " au Bairro d'Ajuda, le travail des différentes structures sera certainement plus efficace.

L'acquisition d'un bus pour le transport du personnel a été unanimement salué. Ce geste ne pouvait être que le bienvenu à cause des problèmes de transport urbain qui se posent à Bissau.

La promotion et le recrutement du personnel étaient très attendus aussi. Vu l'ampleur de la tâche et la spécialisation qu'elle exige, il est évident qu'il faut du personnel techniquement qualifié pour faire le travail. Toujours, dans le souci d'améliorer le niveau de connaissance du personnel en vue d'une meilleure productivité, un certain nombre de contacts a été établi avec des Organisations Internationales telles que l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) et des pays amis pour l'obtention des bourses de formation de cadres supérieurs, moyens et professionnels et des stages de recyclage et de perfectionnement. C'est dans ce cadre que certains se rendront incessamment au "Village du Bénin" à Lomé (TOGO) pour le perfectionnement de la langue française en vue de l'obtention ultérieure d'une bourse de formation.

La deuxième Conférence Nationale du Sport, réalisée à Bissau du 12 au 16 janvier aura permis aux différentes structures Partidaires et Gouvernementales et au public sportif en général d'être informés et de discuter de la nouvelle orientation proposée par la Nouvelle Equipe Dirigeante.

.../...

Cette rencontre à laquelle a été soumis un document de base qui, entre autres, traite des fondements de la politique sportive nationale à partir de ses principes et objectifs, de la recherche, de la formation et des relations internationales, aura permis à tout un chacun de voir l'ampleur du travail à réaliser, de discuter de la stratégie à adopter pour atteindre les objectifs fixés et des moyens indispensables à acquérir pour pouvoir mettre en pratique toutes ces recommandations et souhaits. Dans l'optique de la recherche d'un "homme nouveau", il a été mis en exergue la nécessité de faire du sport de masse "un droit du peuple". Des thèmes aussi variés que divers tels que sport et éducation, sport et femme, sport et jeunesse, sport et travailleurs, sport et santé, sport et médias, etc... ont été abordés.

La stratégie proposée tourne autour de ces quelques considérations :

- mettre en pratique des nouvelles orientations définies ;
- intégrer dans le projet de transformation démocratique des perspectives plus vastes ;
- créer des conditions qui permettent une participation plus accrue de la population dans la planification et la gestion des activités sportives

Le Conseil National des Sports aura comme fonction première, l'harmonisation de la pratique et du déroulement des activités sportives. Organe de coordination et d'orientation, ses fonctions et attributions sont définies dans un règlement intérieur.

Sur le plan du sport militaire et para-militaire, un pas important a été franchi avec l'organisation du premier festival du sport militaire sous le thème "faire du sport, un véhicule pour garantir la défense de la patrie de A. CABRAL". Avec un règlement de compétition élaboré pour la circonstance, l'organisation a été préparée par les FARP en étroite collaboration avec la Direction des Sports.

A côté de la fédération de football a été créée une structure qui regroupe toutes les autres disciplines et qui est chargée de leur promotion. Appelée Association Nationale pour le Développement sportif (A.N.F.D.), cette structure est arrivée à instituer au niveau du secteur autonome de Bissau un championnat de basketball, de football de salon, etc... et encourage la pratique d'autres disciplines telles que l'athlétisme, le judo, la boxe, le volleyball, le handball, le tennis, la lutte traditionnelle, le cyclisme, ... Elle s'est fixée comme objectif la création de fédération respective pour chaque discipline au fur et à mesure de leur développement.

Les bons résultats atteints jusque là ne doivent pas pour autant nous empêcher de relever des insuffisances. Autant la deuxième Conférence Nationale des Sports aura réussi dans la proposition d'une nouvelle orientation du sport national, en proposant une réorganisation et une redéfinition des tâches, autant elle est passée à côté quant à son approche de la situation sportive du pays entre les deux Conférences. De la première à la deuxième conférence nationale des sports, il s'est passé des choses car les structures sportives existaient toujours. Pourtant dans le document de base présenté à la deuxième conférence nationale des sports, on ne retrouve nulle part des traces de ce qui a été fait. Etait-ce une omission volontaire et intentionnelle ? L'avenir nous le dira, car nous croyons qu'une conférence nationale est avant tout un lieu privilégié d'évaluation de ce qui a été fait.

D'autre part, nous tenions à souligner que la deuxième conférence nationale des sports ne s'est pas déroulée dans un esprit d'entente. La preuve, le silence presque inquiétant des principaux responsables de l'ancienne équipe. D'ailleurs, ce problème va connaître un prolongement jusqu'à nos jours dans la mesure où l'on n'est pas arrivé à briser cet antagonisme et à réconcilier les divers protagonistes, qui à cause de leurs querelles intestines paralysent le travail et empoisonnent l'atmosphère au niveau du service .

Des décisions et recommandations émanant de cette deuxième conférence nationale des sports, bien qu'ayant connu un début de solution, sont restées pour la plupart à l'état de projet.

Le personnel recruté n'a pas été titularisé pour diverses raisons. Ce qu'il y a à craindre, c'est une démotivation de cette nouvelle équipe qui, ne voyant pas se matérialiser ses aspirations et se trouvant devant une situation inconfortable, risque de rendre le tablier.

2) Analyse

En résumé, nous voulions dire qu'en Guinée-Bissau, la situation actuelle du sport n'est guère brillante. En effet, treize ans (13) après l'indépendance du pays, on constate que le Département chargé des sports est toujours à la recherche d'une stratégie adéquate de développement sportif pour amorcer un réel décollage.

L'analyse comparative des niveaux de développement avec la plupart des pays les moins avancés de notre continent permet d'identifier un certain nombre de facteurs qui expliquent dans une certaine mesure ces insuffisances.

- D'abord une pénurie manifeste des moyens financiers liés à l'état de sous-développement que traverse le pays et qui fait que des priorités doivent être dégagées pour couvrir les besoins des différents secteurs de la vie nationale ;
- ensuite, une pénurie alarmante des infrastructures sportives fonctionnelles et réglementaires qui permettraient la participation du plus grand nombre de jeunes autant que la préparation rationnelle de l'élite compétitive ;
- plus grave encore, une insuffisance qualitative et quantitative de techniciens pour assurer autant l'encadrement rapproché des jeunes au niveau de la détection, de l'orientation et de l'initiation que de la formation de l'élite compétitive ; ce qui expliquerait que l'on "bricole" avec beaucoup de générosités certes, mais sans parvenir à tirer le maximum des possibilités du sportif ;

- On constate, en outre, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays du continent, l'inexistence d'un environnement scientifique et technologique qui ferait bénéficier le sportif et l'encadrement technique de l'apport non négligeable des dernières découvertes en matière de méthodologie de l'entraînement et particulièrement dans le domaine de la médecine du sport ;
- de plus, le manque de rigueur dans l'application des calendriers de compétitions internationales et la non élaboration d'un budget d'objectif qui tienne compte des coûts réels des voyages à l'Etranger des équipes (en Guinée-Bissau, c'est le Département chargé des sports qui supporte les frais de déplacements internationaux des équipes).

Nonobstant les inconvénients de manque de compétitions et de perte de crédibilité, ce sont presque toujours des désistements et des forfaits à quelques semaines des dates programmées, perturbant sérieusement l'organisation au niveau des pays hôtes.

- Et enfin, l'exode, problème délicat et préoccupant. En effet, les crises résultant généralement de l'instabilité des clubs locaux et de l'ambiguïté de la situation sociale des joueurs ont pour origine l'exode .

C'est l'une des raisons fondamentales des contre performances de nos clubs, équipes nationales et autres sélections, en raison de la discontinuité et de l'instabilité qu'il engendre. Ses causes sont presque toujours liées à la situation sociale des joueurs.

Ces dernières années, elle connaît une recrudescence inquiétante qui a décimé presque entièrement tous les clubs, et avec eux, les sélections et équipes nationales. Il y a deux ans, le Gouvernement a essayé de s'y opposer, en publiant un texte qui interdisait la migration des joueurs vers l'étranger, mais dans la réalité, cela s'est avéré un échec car bénéficiant de complicité à différents niveaux, la plupart des joueurs sont quand même arrivés à partir.

.../...

La Fédération est désemparée car des considérations de droit limitent l'efficacité de ses tentatives de réglementation de l'exode, surtout que ce dernier exerce un attrait puissant sur nos sportifs qui pourtant manquent de préparation pour intégrer une nouvelle vie et un environnement étranger différent.

C'est le cas par exemple de Ciro Jose DA COSTA, footballeur d'un talent prodigieux qui après avoir plané sur le championnat national, n'est pas arrivé à s'imposer au Benfica de Lisbonne où il évolue depuis trois saisons. Parmi les émigrés, il y en a par contre qui ont réussi une brillante carrière au Portugal. L'exemple de Béto est plus que probant car il a fait les beaux jours de l'Equipe Nationale Portugaise. Aujourd'hui encore, l'exemple de réussite de joueurs comme GNABOLA, BABA, ADAO, BOBO, etc... est assez édifiant. Comme toujours, la plupart de ceux qui sont partis se sont retrouvés dans une situation sociale inconfortable mais ils restent tout de même là bas par amour propre. Ceux qui ont le courage de revenir au pays natal, nécessitent de l'aide et doivent faire de nombreux efforts pour s'insérer dans la société et la vie active.

Tous ces indicateurs prouvent qu'un changement est nécessaire pour améliorer les structures et les méthodes de travail, d'où le défi qu'il nous faudra relever d'une manière ou d'une autre. Cependant, nous devons à la vérité de dire qu'hormis ces données tout à fait conjoncturelles parce que liées à notre état de sous-développement il est d'autres facteurs internes, ceux là qui constituent de véritables freins au développement de notre sport.

Au nombre de ces facteurs, on peut citer notamment :

- une maîtrise insuffisante des contraintes et servitudes du "fait sportif" contemporain, telles qu'elles se manifestent dans les compétitions internationales ou l'improvisation et le pilotage à vue ne sont pas du tout payants ;

.../...

- le manque de définition de disciplines prioritaires ainsi que celui du système d'évaluation et de coordination des plans de développement. Un tel travail devrait prendre en compte le profil géographique, démographique et culturel de chaque région du pays.
- enfin, la resurgence de pratiques irrationnelles sous-tendues par des mentalités non moins irrationnelles, prêtant au seul pouvoir mystique le mérite d'une victoire soigneusement élaborée par une solide préparation dans l'arène sportive. Ici encore, la violence trouve un terrain de prédilection au détriment du fair play.

Toutefois, il reste que si beaucoup a été fait, beaucoup reste encore à faire.

L'on peut regretter à cet égard, outre les difficultés du Département chargé des sports à coordonner toutes les activités sportives du fait qu'elles dépendent d'autres structures, le manque d'assistance aussi bien matérielle que technique aux délégations régionales, à la fédération de football, à l'ANFD et aux clubs qui sont pourtant les véritables chevilles ouvrières du Département.

A propos de la formation de cadres, les programmes élaborés et inscrits dans les protocoles d'accord signés sur le plan international avec des organismes et des pays amis et sur le plan national dans les documents d'orientation générale, sont restés d'année en année non réalisés, faute de suivi.

En plus des diverses recommandations issues des différentes rencontres et qui moisissent dans les tiroirs, la plupart des décisions sont restées à l'état de projet ; notamment :

- les organigrammes du Département et de ses différentes structures ;
- l'élaboration des différents textes juridiques ;
- la création d'autres fédérations et de ligues ;

- la création du CNOSS ;
- la mise en marche du fond d'aide à l'Education Physique et Sportive ;
- la construction d'infrastructures sportives et l'amélioration de celles déjà existantes ;
- la promotion du sport scolaire et extra-scolaire ;
- la dynamisation de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- la recherche de financement extérieur ;
- la réduction du nombre de clubs participant au championnat national de football de première division ;

S'agissant de notre représentation sur le plan international, nos équipes et nos délégués ont souvent brillé par leur absence. Fort de cela, nous considérons qu'au delà des difficultés matérielles et du retard technologique, il est d'autres notions sans la maîtrise desquelles, il n'y aura pas de progrès réels, encore moins d'avenir pour notre sport.

Il nous faudra faire d'avantage preuve d'esprit d'organisation et de méthode pour parvenir à rentabiliser au maximum les investissements considérables bien qu'insuffisants consentis par le Gouvernement, dont nul ne doute de l'intérêt sans cesse grandissant et renouvelé qu'il accorde à la pratique sportive.

Tel est le diagnostic sans complaisance qu'il nous a semblé indiqué de faire comme préalable à toute proposition. A la lumière de l'analyse objective que voilà, et tenant compte des prérogatives et attributions assignées au département chargé des sports par le Gouvernement, nous voudrions souligner que de ses différentes missions fondamentales qui sont de promouvoir et de développer les activités sportives il se dégage un certain nombre de fonctions qui déterminent les objectifs globaux et spécifiques à poursuivre ainsi que les lignes d'action à

dégager. A chacune de ses fonctions doit correspondre normalement un programme d'activités et un style d'interventions des responsables et techniciens, faute de quoi, les cibles risquent de ne pas être entièrement atteintes, du fait de l'inadéquation qui découlerait des écarts entre :

- d'une part, les missions et les actions à entreprendre
- et d'autre part, les structures d'intervention et les moyens mis en oeuvre.

Comme vous l'aurez constaté, le sport en Guinée Bissau a connu une très lente évolution à cause notamment de la mauvaise politique coloniale mais aussi, à cause de l'inadéquation de la stratégie adoptée jusque là par rapport aux réalités propres du pays d'une part, et d'autre part d'un manque de moyens financiers, humains et logistiques. C'est pourquoi, nous avons pensé qu'en proposant une nouvelle stratégie pour le développement sportif du pays, stratégie que nous voulons en adéquation avec notre perception des réalités du milieu, nous aurons apporté notre modeste contribution à l'édification de la patrie de Amilcar CABRAL, particulièrement dans le domaine sportif.

T I T R E Q U A T R I E M E

T I T R E Q U A T R I E M E

A/ OJECTIFS

B/ PLAN D'ACTION

- 1) Le sport traditionnel
- 2) Le sport pour tous
- 3) Le sport scolaire
- 4) Le sport de performance
- 5) Le sport fédéré et extra-scolaire
 - a) Le sport fédéré
 - b) Le sport extra-scolaire
 - . Le championnat national populaire
 - . Le sport corporatif
- 6) Le sport militaire et para-militaire
- 7) Le sport dans les organisations de masse
- 8) L'éthique sportive
- 9) La presse sportive
- 10) La médecine du sport

C/ RESSOURCES

- 1) Ressources Humaines
- 2) Ressources Financières
 - a) Parties en présence
 - b) Inconvénients à minimaliser
 - c) Recherche d'une doctrine.

TITRE IV - PERSPECTIVES D'AVENIR

La nécessité de réorganiser, de restructurer et de redéfinir le sport en Guinée Bissau est de plus en plus évidente, en élaborant un projet d'envergure nationale qui contiendrait des propositions de solution pour une gestion meilleure et actualisée, conformément aux normes internationales.

A notre humble avis, les solutions se trouvent à deux niveaux.

L'un de caractère exclusivement politique et l'autre de caractère technico-administratif.

Sur le plan politique, hormis la volonté politique manifeste existante, il faut revoir les fonctions et attributions de chaque structure concernée et la coordination inter-structure des affaires sportives.

Différents Départements partidaires ou Gouvernementaux s'occupent directement ou indirectement des activités qui relèvent du secteur sportif sans aucune collaboration avec le département de tutelle, créant parfois des rivalités inutiles.

Le plan administratif et technique, concerne directement la Direction Générale des Sports, car il s'agit non seulement de son organisation interne mais aussi et principalement de son orientation qui influe sur le milieu sportif. Notre souci étant de parler sport, nous nous apesantirons beaucoup plus sur l'aspect technico-administratif bien que la solution politique constitue un préalable au développement technico-administratif.

Nous pensons qu'une étroite collaboration doit exister entre les différentes composantes du mouvement sportif national afin que le travail puisse se dérouler dans l'harmonie, pour l'intérêt suprême de la nation.

Comparativement à l'écrasante majorité des pays africains ayant une tradition sportive se rapprochant sensiblement de la nôtre, il faut avouer que nous sommes très en retard. Une telle assertion est d'ailleurs confirmée par les mauvais résultats que nous obtenons aussi bien sur le plan national qu'international.

Si au plan de l'éthique et du fair play le sport rapproche et unit, la masse se fortifie, s'améliore et s'élargit en partageant les joies intenses du champion devenu le modèle qui motive et renforce ainsi le désir de s'élever plus haut. Ainsi donc, au delà de la formation classique avec l'obtention des diplômes, l'organisation de sessions de perfectionnement et de recyclage s'impose. Aussi, nous faudra t-il dégager avec plus de précision les priorités pour éviter un saupoudrage inopérant et souvent décrié.

Dans cet ordre d'idée, nous présenterons dans un premier temps les objectifs globaux ou stratégiques qui doivent inspirer toute action de développement dans le pays avant d'évoquer les objectifs sectoriels ou spécifiques à partir desquels les programmes à court et moyen termes pourront être élaborés, en fonction des besoins identifiés et des ressources disponibles.

Ensuite, nous proposerons les moyens qu'il nous semble indiqués d'utiliser à cette phase que traverse le pays, afin de pouvoir réaliser ce plan d'action. C'est alors seulement que l'on pourra parler de nouvelle stratégie de développement sportif, tant il est vrai que la stratégie se définit comme étant la manière d'atteindre un objectif mais encore faudrait-il que celui-ci ait été préalablement et correctement identifié.

Pour mener à bien pareille entreprise, il importe d'associer aux moyens d'aspect matériel qui viennent d'être évoqués, les moyens psychologiques indispensables. La qualité des rapports qui existe entre les différentes parties qui de près ou de loin sont concernées par la chose sportive joue en ce sens un rôle de premier plan. Ainsi, une réforme des structures s'appuyant sur une répartition fonctionnelle des compétences entre les différentes structures du Mouvement Sportif National serait la bienvenue. A savoir :

- le Ministère de l'Education, de la Culture et des Sports : Organe de tutelle ;
- le Secrétariat d'Etat de la Culture et des Sports : chargé de la promotion et du développement des activités sportives ;
- le Secrétariat d'Etat de l'Enseignement : responsable du sport scolaire ;

- le Secrétariat d'Etat de l'Information : responsable de la presse sportive ;
- le Ministère de la Santé : responsable de la médecine du sport ;
- les Forces Armées : responsables du sport militaire et para-militaire ;
- le Comité National Olympique et Sportif : sera responsable de l'olympisme ;
- les fédérations sportives : responsables des sports fédérés et extra-scolaires ;
- les clubs : cellules éducationnelles de base ;
- les organisations de masse : responsables des activités récréatives et de loisirs .

Il y aurait alors, un arbre à dix (10) branches dont le tronc commun serait la Direction Générale des Sports.

Cette nécessité qui s'impose sera de favoriser dans cette nouvelle approche un développement planifié impliquant la mise en commun de ressources disponibles à tous les niveaux et mobilisables grâce à une chaîne de solidarité agissante tissée entre toutes les parties concernées. La prééminence du département chargé des sports se justifierait alors en tant qu'organe Gouvernemental de coordination du sport et instrument privilégié de l'action concertée entre toutes les structures, en tenant compte bien sûr de l'autonomie d'action de chacune des composantes en raison de la spécificité de ses missions et de son statut.

A/ OBJECTIFS

Dans la recherche de formation de l'"homme nouveau" à laquelle contribuent largement les activités sportives, le sport doit être considéré comme partie intégrante des programmes d'éducation. En effet, si tous militent pour le sport, il ne s'agit pas de le pratiquer n'importe comment. En termes clairs, l'on doit militer pour un sport sain, pratiqué par des hommes sains, ce qui veut dire que l'on doit se soucier de son aspect éducatif, mais encore de la sauvegarde et du triomphe de l'éthique sportive. Le problème n'est donc pas de dissocier le sport de l'éducation, mais d'agir concrètement et rationnellement pour que l'un et l'autre apparaissent clairement dans notre action, étant entendu, que

Le sport et l'éducation sont ou doivent être complémentaires. Dans cette optique, l'éducation des sportifs est une nécessité contraignante qui doit s'inscrire dans une perspective continuelle, une approche dynamique.

Dès lors, l'action du département chargé des sports doit viser entre autres objectifs, à obtenir que ses différentes structures accordent au sport toutes ses vertus cardinales et que ce faisant, il bénéficie, au delà de la considération nécessaire, de toute l'attention désirable au moment de l'allocation des ressources budgétaires de la part des autorités compétentes.

Phénomène social aux fonctions multiples et diversifiées, le sport doit, pour apporter une contribution positive et dynamique à la formation globale de l'"homme nouveau", cesser d'être considéré comme une activité de second plan, voire marginale. A cet égard, l'action des responsables tendra, dans son ensemble, vers une meilleure intégration du sport dans la planification quadriennale générale de développement du pays.

En tant qu'activité reconnue d'utilité publique, le sport doit être perçu comme un droit accessible à tous les citoyens de notre pays. C'est pourquoi l'action du département chargé des sports doit viser la généralisation de sa pratique : "sport pour tous", à tous les niveaux, pour tous les âges et toutes les catégories sociales.

Elle sera axée sur les programmes susceptibles d'encourager le sport de masse par la création à l'échelle locale, régionale et nationale de structures de participation du plus grand nombre aux activités organisées.

Les installations sportives constituant le support logistique par excellence de toute politique sportive qui se veut cohérente, un accent particulier doit être mis sur ce secteur névralgique afin de doter le pays de structures d'accueil fonctionnelles qui favorisent aussi bien la participation du plus grand nombre que la préparation de l'élite compétitive. Il faut dire que l'essentiel des infrastructures existantes se trouvent actuellement à Bissau.

B/ PLAN D'ACTION

Dans le cadre de la poursuite des objectifs définis, on peut dégager les principales lignes directrices à partir desquelles seront bâtis les programmes de développement.

La première étape à franchir devra consister à élaborer à partir des données disponibles une véritable charte nationale du sport. Cette charte sera l'acte politique par lequel les autorités compétentes proclameront officiellement la signification fondamentale qu'elles donnent à l'Education Physique et Sportive, de même que l'importance réelles qu'elles comptent lui accorder dans la planification générale de développement du pays.

Dans cette charte, qui tiendra lieu de doctrine à toutes les structures du Mouvement Sportif National, tous les aspects du phénomène sportif seraient évoqués, avec pour chaque secteur et domaine d'intervention la conduite à tenir. Ainsi le département chargé des sports pourra s'inspirer de ce document de référence pour définir son plan annuel de travail. Il pourra, aussi, mener une réflexion constructive devant déboucher sur le statut du sportif dans le cadre d'un amateurisme renoué incorporant l'ensemble des contraintes et servitudes du sport de haut niveau, et mettre également au point un statut de l'entraîneur, ce héros dans l'ombre, dont on ne parle que quand les choses tournent mal et qui pourtant demeure la clef de voute du système

1) Le sport traditionnel

Entreprendre des études orientées vers la réhabilitation des sports dits traditionnels est une nécessité qui s'impose car leur intégration présente un avantage certain et peut être même une façon d'atteindre le sport pour tous. Ces activités ne nécessitent généralement ni matériel sophistiqué, ni infrastructures coûteuses, et permettent à beaucoup de pratiquants d'évoluer simultanément.

Considérés comme des activités socio-éducatives, leur intégration permettra aux jeunes de redécouvrir un ensemble de valeurs morales spécifiquement nationales, en même temps qu'elle réponde à une préoccupation essentielle du système d'éducation nationale qui vise à promouvoir une

éducation prenant sa source dans les réalités propres du pays et aspirant à l'épanouissement de nos valeurs traditionnelles.

En effet, on constate de plus en plus de nos jours que les enfants délaissent les jeux et sports dits traditionnels aux profits des activités sportives dites modernes. Aussi, grâce aux recherches que mènent les élèves de l'EMFD (Escola Nacional da Educação Física e Desportos) et que les spécialistes prendront bien soin d'exploiter, nul doute que la restauration des sports traditionnels connaîtra un bel élan, surtout que le jeu est un moyen d'éducation très efficace chez l'enfant, et qu'il représente des activités plus ou moins complexes dans lesquelles interviennent de nombreux facteurs.

Donc le sport traditionnel offre des possibilités intéressantes sur plusieurs plans (pédagogique, technique...) si l'on sait aussi qu'il plaît à l'enfant. Il sollicite sa motricité dans les déplacements et la maîtrise des engins et du corps. Il invite à la réflexion, au jugement et à l'analyse. Le jeu engage fortement l'enfant sur le plan affectif, et permet d'intervenir sur son comportement. Il favorise enfin la relation à autrui et l'organisation du groupe.

2) Le sport pour tous

Dans son souci permanent de promouvoir le sport de masse, le département chargé des sports gagnerait à élaborer à partir des réalités du pays, une stratégie d'animation concertée en s'appuyant sur ses structures opérationnelles déconcentrées et décentralisées que constituent les délégations régionales. Ce programme accordera une place prépondérante aux manifestations de masse, favorisant la participation du plus grand nombre, particulièrement en milieu jeune, sans pour autant exclure les besoins de conditionnement du citoyen sédentaire, (handicapés moteurs, qui n'aurait ni les dispositions requises ni les moyens de prendre part à des activités récréatives ou compétitives. Dans ce cadre, pourraient être prévus des programmes de vulgarisation et de promotion du sport pour tous, tel que :

- des épreuves de masse ;
- des critères réservés aux enfants ;
- des jogging pour les sédentaires ;
- des cross populaires ;
- des relais pédestres (Sao Silvestre, etc...) ;

Dans les quartiers, les villages et les cités urbanisées, il serait souhaitable de prévoir des installations de type secondaire qui permettraient la participation du plus grand nombre de pratiquants aux activités physiques et sportives sans objectif compétitif. D'autre part, on pourrait recruter, former et mettre à la disposition de tout venant des moniteurs et animateurs de contact qui assureront un encadrement rapproché à tous ceux qui désirent s'adonner à la pratique du sport récréatif. A la limite, on pourrait même dans les clubs, cellules éducationnelles de base, encourager l'organisation à différents niveaux de groupes de réflexion ayant pour finalité la redéfinition de sa mission fondamentale en tenant en compte des activités récréatives et de loisirs, en collaboration avec les organisations de masse intéressées.

Les jeux et sports traditionnels doivent être revalorisés car ils peuvent beaucoup apporter à l'éducation de notre jeunesse. Actualisés avec leurs règlements harmonisés, ils pourraient servir de support aux activités récréatives et pourquoi pas compétitives ? De jours, la quasi totalité des sports sont accessibles aux femmes . A part quelques tabous en voie de disparition, le sport féminin ne demande qu'à être encouragé et développé car il contribue largement à l'émancipation de la femme.

3) Le sport scolaire

Bien qu'étant sous la tutelle du Secrétariat d'Etat de l'Enseignement le département chargé des sports devrait désormais inclure dans ses préoccupations la promotion des activités physiques et sportives en milieu scolaire et leur intégration plus appropriée dans les programmes d'enseignement . Pour ce faire, il doit lutter pour obtenir :

.../...

- que soit effectué un contrôle plus strict de l'enseignement de l'Education Physique et de la pratique du sport dans les établissements scolaires. Des tests d'aptitude physique, imposés aux candidats et indexés d'un coefficient, doivent être inclus dans les épreuves sanctionnant les études aux différents niveaux, afin de décourager la tendance consommée à la délivrance de certificats d'exemption de complaisance ;
- que dans les programmes de formation des Instituteurs soit prévu un volet Education Physique et Sportive pour les rendre aptes à assurer avec profit l'enseignement de cette matière à l'Ecole Primaire ;
- que le milieu scolaire primaire soit considéré comme étant un milieu privilégié pour développer, dans des conditions optimales, la pratique de l'EPS et organiser en conséquence les programmes scolaires de manière à créer une Association du sport scolaire (ASC) au niveau de chaque région et au niveau national, créer l'Union des Associations du Sport Scolaire (UASS) ;
- qu'au plan national soit assurée une coordination continue de ce qui se fait dans tous les domaines d'intervention entre d'une part le Secrétariat d'Etat de l'Enseignement et le Département chargé des sports et d'autre part entre l'Education Physique en tant que discipline d'enseignement et le sport en tant qu'activité de récréation ou de re-création et de compétition ;
- qu'un effort particulier soit fait en vue de coordonner l'enseignement de l'Education Physique et la pratique sportive en milieu scolaire, tirillés entre le Département chargé des sports de qui ils relèvent techniquement et administrativement et le Secrétariat d'Etat de l'Enseignement de qui relève l'activité professionnelle que les enseignants et les pratiquants exercent ;
- que les Etablissements Scolaires soient dotés d'une infrastructure fonctionnelle favorisant une pratique rationnelle des activités physiques et sportives ;
- que l'organisation des activités physiques et sportives soit conçue de façon à permettre aux jeunes scolarisés de bénéficier d'un encadrement et d'un environnement techniques et autant que possible psychosociologique qui leur permettent de pratiquer dans les meilleures

conditions le sport de leur choix, en conciliant harmonieusement sport et études.

D'autre part, le département chargé des sports devra tout mettre en oeuvre pour permettre l'affiliation de l'UASS aux Fédérations Africaine et Internationale du sport Scolaire et Universitaire, (FASU et FISU) et dans le cadre de cette coopération, favoriser l'organisation de rencontres et d'échanges d'expérience avec les pays amis. Pour cela, les fédérations devraient s'intéresser davantage au développement de la pratique sportive en milieu scolaire, de manière à rompre avec la dichotomie sport scolaire - sport extra-scolaire qui est incompatible avec les moyens relativement limités de nos pays en voie de développement et surtout tenir compte dans l'utilisation des sportifs scolaires, des contraintes liées à leur "statut d'élèves" afin de leur épargner des échecs préjudiciables à la poursuite de leurs études et qui ont pour conséquence de desservir la cause du sport comme élément essentiel de culture humaine et d'épanouissement.

En milieu scolaire, les besoins doivent être recensés et l'accent mis particulièrement sur la création et la maintenance d'infrastructures nouvelles. Une telle démarche obéit surtout à l'importance qu'il faut accorder au sport à ce niveau car le développement du sport civil dépend en partie de l'attention accordée au sport scolaire. Dès à présent, en accord avec les secteurs impliqués (Ministère de l'Équipement,...) des aires de jeu à usages multiples doivent être réservées dans les quartiers. A ce sujet, le concours de la jeunesse, en parfaite harmonie avec celui des autorités, sera sollicité pour l'aménagement de ces installations.

L'objectif primordial à viser, serait d'assurer l'encadrement des activités dans tous les ordres d'enseignement et la participation de toutes les écoles aux compétitions de l'UASS.

.../...

Si les départements chargés des sports et de l'enseignement, respectivement, arrivent à conjuguer leurs efforts, l'éducation physique et sportive sera de moins en moins marginalisée même si l'on connaît la force de certaines certitudes fondées sur des apriorismes.

L'organisation rotative du Festival National du Sport Scolaire, la décentralisation des activités et des structures d'encadrement ainsi que celles d'animation et la construction de nouvelles installations, contribueront certainement à la création d'un nouvel élan.

4) Le sport de performance

Vulgairement appelé "la haute compétition", le sport de performance a ses exigences avec lesquelles il faut nécessairement composer. C'est ainsi qu'à ce niveau, l'on est obligé de rompre avec le tatonnement et le pilotage à vue au profit d'une meilleure rationalisation des choix budgétaires, de l'élaboration d'un plan d'orientation annuelle, du strict respect du calendrier international, des échanges afin d'élargir le champ d'action et de multiplier les expériences des pratiquants. L'on est tenu aussi d'organiser périodiquement des réflexions sur les contraintes et servitudes de la haute compétition, de manière à cerner l'ensemble des facteurs qui doivent entrer en ligne de compte dans la définition du statut social du sportif et de l'encadrement technique. Le manque de compétition de haut niveau du fait de forfaits successifs ou du laxisme de certains responsables nous éloignent chaque fois plus des grands rendez-vous internationaux.

La pratique du sport de haut niveau nécessite l'accroissement de moyens pour la création d'infrastructures adéquates, l'achat d'équipements indispensables, la mise à la disposition des clubs d'entraîneurs compétents et qualifiés et l'organisation de compétitions régulières de niveau élevé. En effet, l'expérience a largement démontré que le temps d'entraînement mais aussi celui de la récupération constituent des facteurs décisifs dans la haute compétition, donc le repos demeure une

composante déterminante de la performance.

5) Le sport Fédéré et Extra-scolaire

En Guinée-Bissau, à l'instar de la Communauté Internationale, l'Etat considère le sport comme partie intégrante de l'Education. Ce faisant, il en fait une obligation nationale et l'organise à la manière des autres services publics. Mais du fait de la particularité de l'activité sportive, le Département chargé des sports doit, normalement déléguer des pouvoirs à des groupements sportifs dénommés Fédérations, pour relayer son action sur le terrain. Pour ce faire, l'Etat doit proclamer un certain nombre de textes officiels régissant d'une part, la liberté d'association et d'autre part, définissant les obligations civiles et morales que les postulants doivent remplir pour être reconnus comme Association à but d'Education Sportive.

a) Le Sport fédéré

Selon Amadou Lamine BA, Secrétaire Général du C.S.S.A., "le Mouvement Sportif International repose sur une structure pyramidale, partant de l'Association Sportive (communément connue sous le vocable "club") au groupement d'associations (fédérations) en passant par les relais fonctionnels appelés ligues, districts ou comités, selon les pays et les régions géographiques. ①

C'est ainsi que naissent les clubs, lesquels par fédération interposée, reçoivent une mission et des prérogatives de puissance publique chargée notamment de favoriser la politique culturelle et sportive de l'Etat. Le sport étant considéré comme une activité éducative, donc d'utilité publique, l'Association sportive, donc le club, à but d'Education Sportive doit être considérée comme cellule éducative de base dans sa vocation fondamentale, donc elle se doit de créer les conditions d'épanouissement intégral de ses membres.

① - Amadou, L. Bā, Pour une nouvelle stratégie de développement du sport en Afrique - C.S.S.A. - C.I.O. le mouvement sportif olympique, 1984 -

Le pays ayant opté pour l'amateurisme, le statut juridique des clubs doit être élaboré en tenant en compte la liberté d'association à l'exclusion de toute considération d'ordre politique ou confessionnel et la vocation non lucrative ou commerciale. Les clubs amateurs doivent être régis par un statut conformément à la réglementation en vigueur et les pratiquants doivent être des amateurs qui ne gagnent pas leur vie par la pratique sportive. Le modèle d'organisation d'une fédération, d'une ligue ou d'un club, peut-être le schéma suivant :

- l'Assemblée Générale est l'instance suprême. Elle se réunit une fois par an ou exceptionnellement en session extraordinaire ;
- le Comité Directeur, élu par l'Assemblée Générale, se réunit une fois par trimestre, en moyenne, et doit veiller à l'exécution des décisions et recommandations de l'Assemblée Générale ;
- le Bureau élu par le Comité Directeur en son sein, exécute les tâches selon les orientations de l'Assemblée Générale, sous le contrôle du Comité Directeur. Il se réunit une fois par semaine environ ;
- les commissions de travail doivent être constituées et présidées par des membres du Comité Directeur.

Au niveau des clubs, des sections (de football, d'athlétisme, de basketball, etc...) dont les responsables doivent être membres du Comité Directeur, doivent être constituées.

Cependant, dans tous les clubs, singulièrement pour le Comité Directeur, il faut trouver un équilibre en y incluant des personnes ayant des profils complémentaires, de l'intellectuel capable de dégager des orientations claires et d'élaborer des stratégies cohérentes au technicien à même de rappeler qu'avant tout, il s'agit de pratiquer du sport avec certaines contraintes données, en passant par le mécène, argentier ou financier, susceptible d'apporter des moyens.

.../...

La Guinée Bissau a eu la chance d'avoir de grands clubs possédant à quelques exceptions près, un siège social fonctionnel. La majeure partie des sièges ne nécessitent que des travaux de réfection. D'autre part, il existe aussi de grandes entreprises et établissements publics (CICER - SOCOTRAM - BNG,...) qui sont presque tous d'Etat ou mixtes. Pourquoi ne pas tenter l'expérience des clubs d'entreprise ? Selon l'inspecteur de la jeunesse et des sports Garang COULIBALY, Secrétaire Général de la Confédération Africaine d'Athlétisme Amateur, l'une des questions essentielles que pose l'intégration des clubs d'entreprises est le problème de statut car il s'agit de deux personnes morales différentes :

- d'une part, l'entreprise régie par ses statuts de société à responsabilité limitée (S.A.R.L.) ou de société mixte, nationale voire d'Etablissements publics, etc...
- et d'autre part, l'Association Sportive et Culturelle obéissant également à ses statuts de clubs amateurs à but non lucratif ni commercial.

Cependant, si au plan du droit, la séparation des deux entités est une nécessité, dans les faits, il est souhaitable que les personnes les plus influentes de l'entreprise soient associées aux destinées du club pour lui éviter une certaine marginalisation. En somme, il suffirait que les méthodes de travail et les structures du club soient harmonisées avec celles de l'entreprise qui pourrait ainsi lui faire profiter efficacement de toute sa puissance administrative, matérielle, financière et humaine. Les pratiquants seraient placés dans un contexte socio-professionnel sûr, les mettant à l'abri du besoin, assurant parfaitement leur avenir dans des conditions garanties. Ils pourront s'épanouir totalement en disposant d'infrastructures sportives et des moyens matériels et logistiques adéquats, et bénéficieront d'un personnel technique et administratif disponible et stable ayant le support matériel et moral de l'entreprise à leur disposition. Naturellement, pour atteindre ces objectifs, l'entreprise qui veut prendre en charge un grand club doit être en pleine croissance ou dans sa phase de maturité.

Notre propos n'est pas la création de nouveaux clubs par les entreprises, mais la récupération de ceux déjà existants et la fusion de leurs moyens. Par exemple, une entreprise comme la CICER, pourrait prendre en charge le club UDIB. Pour que l'opération soit viable, l'une des conditions est la disponibilité financière de l'entreprise. En effet, il lui faut des ressources financières importantes qui se traduisent par un chiffre d'affaires élevé, des bénéfices appréciables et un fond de roulement suffisant.

La stratégie nationale d'insertion des sportifs, pour être réaliste, doit être élaborée dans le cadre des orientations générales dégagées par la politique sportive nationale. Aussi est-il nécessaire de freiner l'exode des sportifs vers l'étranger, en lui trouvant des solutions fermes mais réalistes parce que tenant compte des possibilités et réalités du pays. Les efforts particulièrement méritoires développés par les clubs pour trouver des emplois à leurs sociétaires est à encourager. Cependant, ces solutions elles-mêmes, ne feraient pas disparaître complètement l'exode. Exceptionnellement, des éléments particulièrement doués recevront des offres très intéressantes dépassant de loin tout ce qui pourrait leur être proposé dans le pays. Aussi, faudrait-il parallèlement, se pencher sérieusement sur les contrats de transfert en essayant de bénéficier au maximum de tous les avantages qu'offre la réglementation internationale. Un groupe de travail composé de personnes très averties de la question pourrait se pencher sur le sujet en vue de proposer un cadre opérationnel très efficace parce que bénéfique pour le sportif, son club et la fédération, donc pour l'ensemble du Mouvement Sportif National. C'est dans ce sens qu'il faut encourager le sport d'entreprise qui devra apporter un concours efficient en raison des exigences matérielles et financières du sport de haut niveau mais encore et surtout de la nécessité de faire bénéficier aux sportifs d'une situation sociale stable qui favorise la pratique en haute compétition ; car si notre slogan demeure "Desporto para todos" (sport pour tous) il est tout aussi certain que les bons résultats de l'élite constituent pourtant une motivation supplémentaire pour la base qui ainsi se renforce.

b) Le sport extra-scolaire

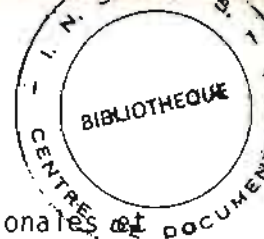
Comme exemple typique du sport extra-scolaire, nous pouvons citer, le championnat national populaire et le sport corporatif.

- Le championnat national populaire :

Comme nous avons eu à le souligner, le championnat national s'est jusqu'ici déroulé dans l'anarchie la plus complète, la JAAC n'étant jamais arrivée à l'organiser d'une façon harmonisée et régulière dans tout le pays.

Organisé pendant les grandes vacances scolaires et situé entre deux saisons sportives officielles, le championnat national populaire prend de plus en plus de dimension. Les équipes se multiplient et se structurent d'avantage. Le nombre de pratiquants, d'encadreurs et de supporters augmentent aussi bien en quantité qu'en qualité. La majorité des équipes sont maintenant prises en main par des maîtres d'éducation physique et sportive. Ensuite, c'est là que les dirigeants des équipes du championnat national de football viennent recruter les nouveaux talents.

Dans le souci de réglementer et d'harmoniser la pratique dans ce championnat, l'on pourrait créer une organisation nationale avec des ramifications dans les régions. Elle aura pour but de rassembler toutes les équipes sous une même et unique réglementation afin de pouvoir organiser et mieux contrôler la pratique. Ce règlement doit préciser que les épreuves se disputeront suivant les lois du jeu fixées par un règlement de compétition élaboré pour la circonstance en fonction des règlements généraux de chaque discipline concernée, tout en s'adaptant aux spécificités du milieu concerné. Les modalités d'affiliation des équipes et les critères de qualification des joueurs doivent être précisés aussi. Par exemple, l'interdiction est faite aux licenciés des clubs civils de participer aux rencontres, au cas où ils auraient pris part de façon effective à un seul match en championnat national de première division. L'on pourrait augmenter le nombre de matches autorisés pour permettre aux non titulaires de se roder d'avantage.



Les compétitions doivent se jouer en phases zonales, régionales et nationales. Jusque là, elle se sont déroulées entre les équipes d'un même quartier, en les fusionnant, chaque quartier présentera une équipe ou tout au plus deux. Par exemple, pour le Secteur Autonome de Bissau, les compétitions se dérouleront par zones conformément à la répartition des comités de base (zone 1,2...), chaque équipe sera appelée Association Sportive et Culturelle (ASC) de ... et sera composée de plusieurs sections dont la sportive et la culturelle. Le quartier s'identifiant à son équipe, les ressources proviendraient des dons des mécènes, de la cotisation des adeptes et des recettes des manifestations culturelles et artistiques organisées.

- Le sport corporatif :

Pratiqué actuellement sur une petite échelle, seulement quelques Départements Etatiques prennent part aux activités organisées. La discipline la plus pratiquée reste incontestablement le football de salon. Organisé jusque là sous l'égide de l' ANFD, nous pensons qu'à l'image du championnat national populaire, l'on pourrait créer aussi une organisation qui se chargerait de sa promotion et de son développement, en étroite collaboration avec l'Union Nationale des Travailleurs de la Guinée Bissau (UNTG).

Les compétitions toucheront les disciplines possibles et regrouperont des équipes représentatives des Départements Etatiques et des Entreprises, Sociétés et Etablissements. Elles se dérouleront d'abord dans une phase régionale puis nationale. Un règlement de compétition sera élaboré à cet effet, conformément aux règlements généraux de la fédération de la discipline concernée, en tenant compte évidemment des spécificités de ce sport.

.../...

6) Le sport militaire et para-militaire :

Les Forces Armées Révolutionnaires du Peuple (FARP), à travers leur Département des sports, mènent une intense activité physique et sportive en participant aux championnats organisés par la fédération de football (Estrela Negra de Bissau) et l'ANFD (basketball,...) .

Elles organisent aussi les coupes inter-bataillons et récemment en Novembre 1985, elles ont organisé le premier Festival du Sport Militaire, (FSM). A ce sujet, nous voudrions dire que de telles initiatives sont à encourager et la recommandation que nous pouvons faire consiste à établir une plus grande collaboration entre le Département chargé des sports et le Ministère des Forces Armées.

En ce qui concerne les structures para-militaires, en l'occurrence la Police (Policia), les sapeurs-pompiers (bombeiros) et la Gendarmerie, (Policia Militar), à notre connaissance, elles ne disposent pas d'équipes représentatives au niveau des différents championnats. Il serait souhaitable tout de même de créer des équipes para-militaire dans les différentes disciplines, et de les affilier dans les fédérations.

7) Le sport dans les organisations de masse :

Les organisations de masse, en l'occurrence la Jeunesse Africaine Amílcar CABRAL (JAAC), l'Union Nationale des Travailleurs de la Guinée-Bissau (UNTG) et l'Union Démocratique des Femmes de la Guinée-Bissau, (UDEMU) ont, chacune en ce qui la concerne, une structure chargée des sports.

En ce qui nous concerne, nous pensons que la promotion et le développement des activités sportives étant confiés au Département Etatique chargé des sports, la totale responsabilité doit lui incomber pour éviter tout chevauchement et double emploi. A notre entendement, les organisations de masse, à travers leurs différentes cellules, peuvent à la limite faire de l'animation sportive ou à la rigueur de la récréation et des jeux ludiques. Leur département de sport pourrait s'appeler département de la récréation. L'expérience nous a montré jusque là, qu'il y a eu et il y a encore beaucoup de télescopages dûs essentiellement à la méconnaissance ou non respect délibéré des fonctions et attributions de chacun.

Encore une fois, nous réitérons la nécessité de créer des textes juridiques qui délimiteront les aires d'intervention de chaque structure. Les accords tacites ne sont pas de nature à favoriser un développement harmonieux entre des secteurs qui sont appelés à travailler en étroite collaboration pour l'intérêt suprême de la nation.

8) L'Ethique sportive.

" L'olympisme est un état d'esprit, une philosophie même, recouvrant une conception particulière du sport moderne selon laquelle ce dernier peut, par une extension de sa pratique, jouer un rôle dans le développement de l'individu et du genre humain en général " Monique BERLIOUX .

Pour que la population puisse comprendre le phénomène sportif (et l'olympisme en particulier), il faut organiser des colloques, symposiums, séminaires et autres sessions d'information, de formation et de sensibilisation consacrées aux racines, aux finalités philosophiques, culturelles, humanistes. et éducationnelles de l'olympisme. Par la même occasion, des études devraient être menées pour identifier les causes qui engendrent la violence dans les stades, les conséquences qui en découlent et proposer des solutions. C'est le lieu aussi de proposer des sanctions exemplaires en vue de décourager les délinquants potentiels et d'écartier définitivement des stades les fauteurs de troubles et les mauvais dirigeants qui se servent du sport à leur profit plutôt que de servir le sport pour le compte de la collectivité. Le corps arbitral ne doit pas aussi être épargné. Tout en luttant pour les protéger des agitateurs de toute sorte, l'on doit être intransigent quant aux sanctions, en cas de besoin, chaque fois qu'ils sont convaincus de corruption ou d'intelligence avec une partie quelconque. La création de comités régionaux et nationaux de fair play doit être un impératif car ils protègent le sport des dangers qui le menacent dans son éthique et ses finalités éducatives. Pour ce faire, ces comités doivent être en mesure de mettre en exergue, à la fin de chaque saison sportive, des actes de fair play pour leur exemplarité lors de la clôture solennelle de la saison.

Cette clôture serait d'ailleurs précédée d'une semaine nationale de fair play, au cours de laquelle seront récompensés les sportifs, les membres de l'encadrement technique et les officiels les plus méritants. Dans la même optique, sera célébrée la journée du Sport Africain, qui sera elle aussi précédée d'une semaine au cours de laquelle seront organisés des débats radio-diffusés autour des thèmes susceptibles de sensibiliser le public aux vertus éducatives du sport et des manifestations lucratives dont les recettes seront versées à la zone 2, conformément à ses textes.

9) La presse sportive

Selon E. SEIDLER, il y a "mariage d'amour sinon de raison entre le sport et la presse".

C'est à dire qu'il y a une interaction dialectique qui existe entre eux, ce qui doit renforcer la nécessité d'arriver à une convergence des objectifs à partir d'une démarche claire et cohérente mettant l'accent sur les difficultés à surmonter de même que les préoccupations communes. Donc, il faut s'accorder sur l'essentiel pour renforcer les acquis. Or chez nous, il apparait clairement que ce mariage est sujet à caution en raison des intérêts qui sont souvent mis en jeu et aussi en raison de l'indépendance d'esprit qui anime les deux conjoints.

Jusqu'à présent, la presse sportive nationale se trouve encore dans un état embryonnaire qui atteste de sa relative existence et de sa difficulté à suivre le mouvement sportif national et encore moins international. Rares sont les journalistes qui ont reçu une formation sportive leur permettant de faire des reportages de qualité ou de traiter d'égal à égal avec les techniciens du sport. Cette situation, à la longue pourrait engendrer des divergences profondes entre deux partenaires qui doivent s'assembler et se rassembler autour d'un même idéal.

L'information sportive répond aux mêmes besoins professionnels que l'information générale, bien qu'elle se distingue par des caractéristiques qui lui sont propres. Selon J.MARCHAND : "l'information générale relève de l'imprévu, l'information sportive, quant à elle, est prévue. Elle est même attendue avec précision et ponctualité car l'événement qu'elle relate est le plus souvent inscrit dans un calendrier. "

Ce sont malheureusement de telles faiblesses, essentiellement liées à la nécessité de former une armée de journalistes du sport, qui contraignent nos organes à opérer un choix qui ulcère de plus en plus les laissés pour compte qui sont les disciplines dites déshéritées. Ces dernières sont aussi amenées à connaître le sort de Sisyphe face à son rocher, car elles ne peuvent se développer si elles ne sont pas connues du public et si elle ne disposent pas de moyens pour assurer leur massification.

Un autre combat non moins important à mener est celui contre les tendances au chauvinisme et au clubisme, en mettant en relief les sanctions pénales qu'encourent les coupables d'actes de violence au cours ou à l'issue de rencontre et en animant des débats radio-diffusés consacrés à l'éthique sportive et au fair-play, afin de sensibiliser le public aux vertus éducatives du sport. D'autre part, une approche permettant la lutte contre les pratiques irrationnelles et ésotériques qui faussent l'esprit sportif et encouragent la superstition, fecteurs d'incompréhension, de susceptibilité et d'agressivité, doit être trouvée. Eviter les abus, c'est pour le journaliste flétrir toutes ces formes pernicieuses de micro-nationalisme qui, sous le prétexte éculé de cimentation d'une unité nationale, engendre la démesure.

Cette politique serait mise en oeuvre par une structure relais d'animation que l'on pourrait appeler "Association Nationale des Journalistes Sportifs de la Guinée Bissau" (A.N.J.S.G.B.) qui disposerait d'une antenne dans chaque région. Les modalités de fonctionnement, d'appartenance, ... seront spécifiées dans le statut de l'organisation qui sera élaboré. Cette association veillerait à ce que ses membres dans leurs reportages puissent faire la différence entre l'essentiel et l'accessoire, car la flagornerie reste aussi un dangereux adversaire pour le jeune champion, du fait que la démesure est un véritable boomérang. Elle devrait se fixer comme préalable l'éducation de ses membres avant celle du pratiquant du supporter et du dirigeant. Cela est une nécessité impérative qui doit s'inscrire dans une perspective continuelle, une approche dynamique parce que la fraternisation postule avant tout la non violence, la violence étant sous toutes ses formes le refus de l'autre, son dénigrement : c'est le vouer aux gémonies .

Les contraintes, les implications et les motivations du mouvement sportif national font que le rôle des médias, dans ce contexte, est à la fois difficile et exaltant. Difficile parce que les journalistes ne peuvent pas se permettre de vivre en marge du mouvement sportif si fluide avec ses règles, sa démarche, sa déontologie, son éthique et ses vertus d'une part et d'autre part parce qu'ils doivent supporter sans ambages les excès et les contradictions du sport : ses succès et ses échecs, son évolution et sa pérennité. Exaltant, parce qu'en cultivant l'esprit sportif, le droit à la différence, la presse sportive aide au développement du sport donc apporte efficacement sa pierre à la construction de cet édifice.

Leur rôle faut-il le rappeler, ne se limite pas seulement à cela. Il est aussi d'aider à dédramatiser et à dépassionner les rencontres et les débats, en mesurant leur langage, en vulgarisant les règlements à travers des émissions telles que "tarde desportiva" (après-midi sportif), ou dans des revues telles que "Nova Chama" ou "Staka", règlements dont la méconnaissance est bien souvent la cause de bon nombre de conflits et contestations qui dégénèrent la plupart du temps en scènes de violence.

Fait culturel et social, le sport n'aurait pas dû être la rubrique servant à compléter l'actualité politique ou économique. C'est dans ce sens que doit s'intensifier le combat en amenant nos médias à observer d'avantage les événements qui se déroulent chez nous, et corrélativement, à diminuer de façon sensible la place réservée à ce qui se passe ailleurs. Donner la priorité à nos faits sportifs n'est point une propension démesurée à l'autarcie. C'est avant tout et surtout de décoloniser les mentalités. Pour y parvenir, il faut non seulement une volonté politique mais aussi un peu plus de moyens à la presse. Il s'avère également salutaire d'assurer, au plan technique le plus large (connaissance tactique, maîtrise du geste et des règlements), la formation de spécialistes par disciplines, qui du fait de leur nombre limité, ne peuvent avoir ni le don d'ubiquité, ni la prétention de tout connaître pour assurer la couverture de l'ensemble des manifestations.

La presse sportive doit alors aider au rapprochement de nos peuples, en mettant l'accent sur les points de convergence en vue de l'instauration d'un climat de solidarité et de camaraderie nécessaire à l'aboutissement de la politique de bon voisinage et d'intégration sous-régionale voire de l'unité africaine. Car nous croyons qu'à ce niveau, l'économique et le culturel doivent se tenir la main en vue du développement intégral de l'"homme nouveau" que nous recherchons.

Le problème est donc d'agir concrètement et rationnellement pour que le rôle éducatif de la presse sportive apparaisse clairement dans notre action, étant entendu que l'information et l'éducation sont ou doivent être complémentaires. Informer et éduquer, avons-nous dit, mais aussi défendre le sport contre toute forme d'agression et toutes les tentatives de récupération, qu'elles soient politiques, idéologiques ou économiques. Mais malheureusement, à la recherche du culte du sensationnel, comme le fait de privilégier la victoire du dimanche sur l'aspect éducatif, comme la tendance à la démesure lors des événements sportifs défrayant la chronique, comme la prédominance du football sur les autres disciplines qui souffrent de n'avoir qu'une portion congrue, l'aspect éducatif de la presse ne représente en définitive que ce valent les chimères.

Toutefois, ce serait une erreur que de croire que la presse a le monopole des idées, que toute seule, sans le concours des responsables sportifs, elle puisse assurer l'éducation du monde sportif et le triomphe de l'éthique sportive. Très souvent, ce sont des procès d'intention et des tentatives d'intimidation qui sapent les fondements de la collaboration. Une telle hypothèse de travail, signifie qu'une collaboration harmonieuse est nécessaire entre deux partenaires qui doivent parler le même langage. Il s'agira surtout, pour le journaliste d'éviter la quête effrénée du sensationnel car si le journal doit vivre - valeur commerciale- il n'en est pas moins une entreprise d'intérêt public insérant son action dans celle plus globale du développement social, de l'épanouissement culturel d'une jeunesse qui, faute de mieux, risque de dévier.

.../...

10) La médecine du sport

Le corps humain conçu pour agir ne peut être privé de mouvements. Composante numéro un des activités physiques, le sport est à mi-chemin entre l'art, le divertissement et l'activité hygiénique. Dans sa forme la plus spectaculaire, la compétition, c'est la sublimation de l'instinct de combativité en performance qui valorise le volet éducatif du sport. Le sport imprègne la vie quotidienne de chaque individu dans nos pays et occupe une part non négligeable de notre temps. Il ne laisse plus indifférent parce qu'il implique une idée de dépassement de soi et de risque. Le geste esthétique précis apparaît libéré des pesanteurs parce, grâce à la kinésiologie et à la bio-mécanique, l'athlète l'a répété et corrigé inlassablement durant sa préparation. Cela laisse entrevoir un principe moral et une valeur sociale qu'on n'invoque jamais assez en matière de sport, c'est la liberté du sportif qui, pour l'essentiel, traduit la libre disposition par chacun de son propre corps. Deux conséquences en découlent :

— la liberté de prendre des risques :

Elle n'est pas absolue, car elle suppose un choix. Or l'homme choisit son sport ou son type d'activité physique mais ne choisit pas les facteurs de risques d'altération de l'intégrité de sa santé, il les subit. La lutte contre ces facteurs est rentrée dans les attributions de l'Etat.

La notion de santé publique traduit une globalisation et un élargissement de la prise en charge des soins par la collectivité. Ainsi se justifient les obligations dans lesquelles l'Etat enserre la liberté du sportif : vaccination obligatoire, examen médical préalable à la pratique sportive,...

La médecine du sport fait partie des limites imposées par l'Etat avec obligation du certificat médical d'aptitude. C'est dans l'intérêt de tous de subir le contrôle préalablement aux compétitions sportives, mais encore faudrait-il que les moyens indispensables soient dégagés.

- Le choix du médecin

Si l'examen médical préalable est une obligation, car l'amélioration de la qualité de la vie est un objectif qui ne cesse de préoccuper, il ne peut être accompli que par un médecin titulaire du certificat de spécialité ou par un médecin compétent de par son expérience ou sa qualification équivalente.

Le meilleur sport pour l'individu est celui qui est compatible avec sa psychologie et qui a rempli les préalables cardio-vasculaires du contrôle médical. Ces préalables obligatoires, dont le but est de renforcer le système préventif, garantissent un minimum de sécurité. La notion de santé implique une probabilité de développement économique dans les limites géographiques concernées et une capacité de production réelle de l'individu et de la population. La santé dépend des structures sociales et de la pratique médicale. Une situation sanitaire dans un pays n'est pas le fait du hasard et on ne peut envisager d'en parler sans en soulever le voile du système économique et social.

L'activité physique consomme de l'énergie en provenance de l'air et de l'alimentation. Elle permet de mener la vie professionnelle et de profiter des loisirs. Elle varie d'une minute à l'autre, se modifie quand on passe du travail à la détente et subit l'influence de l'environnement, du contexte culturel et social et de la condition physique.

L'entraînement vise à améliorer le rendement du corps humain qui dépend entre autres, de la posture, de l'environnement et des moyens utilisés. Le sport en sera une illustration.

Le corps a droit à la santé. C'est par lui que se manifestent nos émotions, nos passions bonnes ou mauvaises. Mobiliser ce corps dans un sens récréatif ou compétitif sollicite l'imagination et échappe à toute définition. Qu'est ce que le sport si ce n'est qu'un patrimoine universel qui est notre vie quotidienne.

Les millions d'hommes et de femmes qui pratiquent à travers la planète sont unis dans leur sensation et leur motivation.

Faire du sport, c'est faire éclater ses frontières psychologiques pour avoir Dieu en soi.

Faire du sport, améliore la qualité aérobie c'est à dire l'utilisation d'oxygène par le muscle.

Le sport modifie le comportement de l'appareil cardio-vasculaire en améliorant les performances du coeur et le métabolisme glucido-lipidique. C'est un calmant, il régularise le fonctionnement du tube digestif et tend à provoquer un état de bien être et d'euphorie. Pratiquée de façon régulière, la course d'endurance réduit l'anxiété, évite les éclats dépressifs et donne confiance en soi.

Modulé en fonction de l'âge, le sport améliore la qualité de la vie. S'il est intense chez le sujet jeune, une constatation générale est que au fur et à mesure que les personnes prennent de l'âge, elles consacrent moins de temps et d'énergie aux activités physiques, sportives ou de détente. Le bien serait qu'on puisse les motiver de façon à ce qu'elles pratiquent des activités de maintien.

Lorsqu'une population est sportive, le taux d'absentéisme professionnel et des malaises bénins est très bas. Le sport pratiqué raisonnablement, suivant un programme intelligent, améliore la santé. Les compétitions et activités athlétiques intenses conduisent leurs adeptes aux limites du pathologique. Il faut une surveillance et un respect de l'éthique sportive pour éviter la bascule vers le dopage.

Qui dit sport et médecine, dit sport et maladie, sport et santé. L'activité sportive est liée aux volets physique, mental et social de la santé. L'exercice physique limite l'incidence et la gravité de certaines maladies. La relation la plus étudiée est celle qui existe entre sport et coeur. Le coeur entraîné utilise l'oxygène de façon plus économique et fournit un travail plus grand. La médecine, après de nombreuses recherches, a réussi à codifier l'intensité des efforts physiques pour éviter ou minimiser la pathologie de la pratique du sport lui même qui, s'il est mal compris et mal effectué, peut être dangereux.

Coeur forcé par exemple. Le sport permet la réhabilitation de certains patients.

Les sportifs ne sont pas toujours motivés (surtout les jeunes) sur l'importance du contrôle médical et recherchent souvent avec leurs dirigeants les solutions les plus rapides, les moins astreignantes pour l'obtention de la licence.

Le sport est bénéfique pour tous, jeunes et vieux, malades, handicapés et bien portants.

En Guinée Bissau, où la pratique de la Médecine du sport est encore dans sa phase artisanale, des mesures doivent être prises en vue de permettre :

- la sélection avant la pratique de l'exercice physique ;
- la surveillance médicale continue pendant celle-ci et le contrôle médical après.

La création d'un centre médico-sportif (CMS), rattaché au Cabinet, serait la bienvenue.

Ces mesures devraient aboutir à :

- dépister les contre-indications de la pratique sportive ;
- fixer l'orientation et le classement dans un groupe adéquat ;
- délivrer un certificat d'aptitude ;
- inciter les clubs, ligues et fédérations sportives à respecter la réglementation en vigueur en matière de contrôle médical de base afin de s'assurer de l'aptitude du sujet à pratiquer un sport donné plutôt qu'un autre et d'éviter aussi tout risque d'accident ;
- favoriser à l'échelle sectorielle, régionale et nationale l'organisation de la surveillance médicale des athlètes afin de permettre une préparation plus rationnelle ;
- inciter les clubs à contribuer à la structuration de l'organisation médico-sportive en regroupant les médecins du sport, les soigneurs et autres auxiliaires para-médicaux au sein d'une Association Nationale pour le Développement de la Médecine du Sport. Cette Association devrait entre autres :

.../...

- . s'affilier à l'Union Zonale de Médecine du Sport (UZOMES) de la zone 2, du CSSA et à l'Union Africaine de Médecine du sport (UAMS) ;
 - . organiser des campagnes de prévention contre le dopage et l'utilisation des anabolisants de toute nature ;
 - . coopérer étroitement avec les entraîneurs en vue de définir des techniques et méthodes d'entraînement qui tiennent compte des spécificités du pays ;
- confier l'élite sportive nationale à des personnes qui ont reçu la formation spécifique tant sur le plan technique que médical car le sport n'est pas une activité de salon, il blesse et parfois même il tue.

C/ LES RESSOURCES

Voilà dégagé la nouvelle stratégie susceptible de nous aider à promouvoir et développer les activités sportives dans le pays. Nous sommes pourtant conscients du fait qu'elle ne serait que lettre morte si elle ne disposait pas de cadres suffisamment nombreux et connaissant bien le milieu politique, socio-économique et l'environnement humain dans lesquels ils évoluent. Pour qu'elle devienne une réalité, à défaut d'apports substantiels de la part du Ministère de tutelle, il faut d'importants moyens nécessaires à son financement, moyens que le Département chargé des sports, dans la phase actuelle qu'il traverse, ne peut obtenir qu'à travers des financements extérieurs. Nous allons vous proposer, dans cet ordre d'idées, des formes de recherche de ressources qui à notre avis, si elles sont bien appliquées, peuvent être rentables pour le pays.

Le sport est un puissant moyen d'éducation. Ce principe pose le droit de tout citoyen à pouvoir pratiquer la discipline de son choix. La conséquence heureuse est l'accroissement du nombre de pratiquants et d'Associations. Cette multiplication a pour corollaire légitime, la nécessité de disposer d'infrastructures adéquates, de bénéficier de l'assistance d'encadreurs qualifiés et d'obtenir du matériel didactique en quantité. Répondre efficacement à cette attente appelle la mobilisation d'énormes ressources humaines et financières.

1) Les ressources humaines

Pour que l'activité sportive puisse se dérouler avec le maximum de profit, sa pratique doit se dérouler avec le concours des cadres formés à cet effet, d'où l'impérieuse nécessité de développer des ressources humaines. La formation de cadres doit être considérée comme l'axe fondamental de toute stratégie de développement, donc une surpriorité à laquelle il importe d'accorder une attention méritée. Des efforts tout particuliers doivent être déployés en vue de doter le pays de cadres qualifiés pour assurer l'encadrement rationnel des pratiquants. A cet effet, doit être élaboré un plan directeur de formation étalé sur douze ans (12) en trois tranches quadriennales correspondantes au plan quadriennal de Développement National du pays ; tranches qu'il faudra actualiser au cours de chaque Conférence Nationale des Sports, quadriennale elle aussi. En effet, si nous voulons nous hisser au niveau sous régional, continental voire mondial, il nous faudra nécessairement des techniciens de haute qualification qui assureront les tâches de multiplicateurs.

D'autre part, il serait souhaitable, en étroite collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique, d'élaborer un statut des différents corps qui composent le Monde Sportif National. Les cadres étant formés sous différents cieux, avec des cursus tout à fait différents, leur intégration et leur titularisation posent énormément de problèmes. Ceci, nous impose aussi un choix des pays où envoyer former nos cadres, à moins qu'un système d'équivalence de diplômes puisse être trouvé par le Ministère de l'Education.

D'autre part, la Guinée bénéficie d'un très grand nombre de bourses étrangères. Il serait souhaitable qu'un représentant du Département chargé des sports puisse siéger à la Commission Nationale des Bourses afin que dans les demandes et l'octroi des bourses, l'Education Physique et sportive puisse être prise en compte au même titre que les autres matières. A ce jour, le pays ne possède que deux (2) professeurs certifiés d'E.P.S., formés à Cuba, et à peine une soixantaine de maîtres d'E.P.S. formés à l'ENEFD Bissau.

.../...

Vous comprendrez aisément la nécessité qu'il y a de former dans les meilleurs délais un grand nombre de cadres supérieurs, moyens et professionnels. Pour bénéficier des cycles de formation, de stages et recyclages ou perfectionnement organisés par le mouvement sportif international, nous devons permettre la création de fédérations nationales, du Comité National Olympique et Sportif (CNOSS) et leur affiliation aux organisations mères sur la scène internationale. C'est la condition sine qua non.

2) Les ressources financières

Interpellés par les réalités quotidiennes de la vie, les mécènes et les "socios" ne peuvent plus honorer leurs engagements, ce qui fait que nos différentes structures, fédérations et clubs en particulier, éprouvent d'énormes difficultés pour organiser et participer aux compétitions, et se bornent en définitive à gérer le quotidien. A ce rythme, c'est le fondement de l'édifice sur lequel repose notre sport qui est menacé. Au niveau du département chargé des sports, le tableau n'est guère plus reluisant, l'ultime recours étant l'état-providence qu'on appelle à la rescousse pour mener à bien son programme.

Tout ceci, nous interpelle et pose inéluctablement la problématique du financement de notre sport. Face à ces défis., notre conscience nous condamne à agir, à faire preuve d'imagination, en tentant d'explorer toutes les voies susceptibles de nous sortir de l'ornière. Il s'agit principalement de créer les conditions propices pour relever lesdits défis qui risquent d'entraver la marche ascendante de notre sport.

Parmi ces défis., on peut citer :

- les infrastructures encore très insuffisantes ;
- le matériel didactique très onéreux ;
- les lourdes charges pour la préparation et la participation aux compétitions ;
- le coût exorbitant du transport aérien
- etc...

.../...

Vous comprendrez aisément que, devant de telles difficultés, l'on soit enclin à chercher des remèdes qui ont fait ailleurs leurs preuves, retirant à l'Etat son privilège d'unique source de revenus pour un mouvement sportif qui s'essouffle et dont les exigences sont de plus en plus énormes.

Comme nous le soulignons plus haut, le maigre budget du Département chargé des sports est dominé par les dépenses de fonctionnement dans lequel il est loisible de constater que le personnel, à lui seul, engloutit l'essentiel. Dans ce cas, nous ne saurons continuer à pratiquer ce qu'un euphémisme habituel nous permet d'appeler "politique de nos moyens" qui finalement conduit au pilotage à vue et aux constantes désillusions avec leur lot naturel de récriminations. Continuer à le faire, serait divorcer d'avec notre mission. C'est ainsi que pour les solutions possibles, nous avons choisi la sponsorship.

Dans le domaine qui nous préoccupe, la sponsorship peut être considérée comme une assistance matérielle et financière accordée par des firmes, au département chargé des sports ou à ses différentes structures dont elles ont accepté le parrainage moyennant une publicité. Dans la difficile phase que traverse notre mouvement sportif, il nous semble indiqué d'exploiter les ressources en latence de ce secteur. En effet, face aux défis de tous ordres qui nous assaillent, le sport ne saurait, malgré toutes les vertus qu'on lui connaît, constituer une priorité dans un pays en voie de développement comme le nôtre. Il y a des problèmes plus aigus sur le plan économique, de la santé, de l'alphabétisation, de la menace de la sécheresse, des familles en quête de toit et du pain quotidien, ... Comme vous le constatez, le sport est certes un adjuvant précieux dans la formation intégrale de l'homme, mais les exigences d'autres secteurs contraignent l'Etat à mieux gérer ses besoins. Dans ce cas, pourquoi le département chargé des sports ne profiterait-il pas de la contribution des sponsors qui n'ignorent rien de l'impact du sport sur les masses ? Surtout que quelques tentatives ont déjà été faites dans le pays notamment le carnaval de 1985 sponsorisé par MAVEGROW .

Pour éviter tout errement, il y a lieu de situer les axes essentiels de la démarche que nous proposons dans ce domaine encore méconnu, à savoir : les parties en présence, les inconvénients à minimaliser pour enfin aboutir à une bonne doctrine.

a) Les parties en présence :

Les firmes et sociétés intéressées ont pour interlocuteurs directs les organismes qui disposent d'infrastructures et des équipements permettant de garantir la couverture, par le médium, de la masse sollicitée. Ainsi donc, trois (3) parties sont essentiellement concernées. Il s'agit de l'institution sportive, des mass-média et des sponsors.

- L'Institution sportive :

Activité d'utilité publique, élément dynamique de culture, phénomène social numéro 1, le sport figure au rang des options et orientations nationales de tous les pays, à travers la création de Département chargé de réglementer, de gérer, de promouvoir et de développer sa pratique. Le droit au sport, manière de s'exprimer, est universellement reconnu. Mais ne pouvant totalement prendre en charge l'ensemble des secteurs, des structures intermédiaires furent créées à travers la délégation de pouvoirs accordée aux fédérations sportives spécialisées dans la gestion administrative, technique et financière des disciplines dont elles sont responsables conformément aux lignes directrices tracées par le délégant. Au niveau de ces associations les objectifs visés découlent de trois aspects complémentaires ; à savoir: l'organisation correcte et rationnelle de la pratique sportive sur tous les plans, la participation massive de tous ceux qui désirent pratiquer le sport sous ses différentes formes et la recherche d'un spectacle de qualité, dans la mesure où les acteurs doivent d'une part satisfaire les spectateurs et d'autre part contribuer largement à donner la meilleure image de marque possible du pays.

.../...

Le spectacle sportif peut dans bien des cas s'identifier à une activité économique, ce qui expliquerait sûrement l'intrusion des firmes commerciales dans ce circuit de production. L'Etat qui par le biais du Département chargé des sports est l'organisateur légal des manifestations sportives, doit pouvoir créer les conditions pour amener le mouvement sportif dans son ensemble à tirer profit du spectacle sportif. Les ressources ainsi générées ne devraient avoir d'autres destinations que la promotion du sport. En effet, la compétition qui constitue l'une des fonctions essentielles du sport, engendre un spectacle mobilisant les foules. A partir du moment où elle s'identifie au spectacle, elle obéit ipso-facto aux incidences socio-économiques auxquelles est assujéti ce type d'activité. C'est ainsi que l'organisation d'une manifestation sportive implique des charges et en contrepartie, elle peut rapporter des bénéfices. Cette interaction fait apparaître des incidences économiques multiples et diversifiées parmi lesquelles on peut retenir :

- . les retombées sur les organisateurs qui peuvent enregistrer d'importantes recettes ;
- . les retombées sur les acteurs dont certains peuvent percevoir de bons salaires et primes comme forme de mesure d'incitation ;
- . les retombées sur les spectateurs qui doivent s'acquitter du droit d'entrée ;
- . les retombées sur les firmes qui considèrent l'univers sportif comme un marché de consommateurs potentiels à conquérir et qui investissent en l'occurrence des sommes importantes pour faire passer des annonces publicitaires ;

C'est au nom de l'insuffisance de ressources pour faire face aux lourdes charges que le droit d'entrée du spectateur est perçu comme une participation de celui-ci au financement de la manifestation. Il en est de même des contributions exigées des sponsors pour avoir le droit de faire leur publicité.

Ainsi donc, l'institution sportive a le devoir de créer les conditions de développement du sport en s'appuyant sur un certain nombre de critères qui doivent être précisés dans le cadre des principes généraux de la charte des sports, parmi lesquels on peut citer :

- La démocratisation : reconnaissance du droit à l'Education Physique et Sportive à l'ensemble des citoyens, en offrant à chacun la possibilité de pratiquer une activité sportive de son choix et d'accéder au niveau désiré en fonction de ses capacités ;
- la liberté d'association en vue de la pratique de l'Education Physique et sportive ;
- la pluridisciplinarité : ce principe découle de ceux cités précédemment
- la cogestion : l'activité sportive relève de la responsabilité de l'Etat, même si des organismes d'utilité publique peuvent se voir confier des charges de gestion, d'organisation, d'animation et de promotion. L'autorité publique se réserve le droit d'intervenir à tout moment, et à tous les niveaux ;
- la décentralisation : en vue de rendre accessible l'activité sportive à tous, même dans les coins les plus reculés du territoire National ;
- l'amateurisme: l'Etat encourage et favorise la pratique et la promotion de l'amateurisme ;
- la protection des pratiquants : les organismes compétents de l'Etat doivent assurer et garantir la protection des pratiquants .

Face aux nécessités de l'heure, la formation des responsables du sport devrait aller au delà des aspects administratifs et techniques et toucher davantage la gestion financière et le marketing. La survie du sport national est à ce prix.

La naissance de clubs d'entreprise qui ne saurait menacer l'existence des clubs traditionnels permettra également de mieux faire appel à la sponsorisation. Il s'agit à travers le véhicule publicitaire de créer une ambiance confiante au niveau du personnel et du public pour mieux asseoir l'activité commerciale et ainsi en faciliter le développement. En nous appuyant d'avantage sur les recettes engendrées par les retombées économiques du spectacle sportif, il sera permis à l'Etat d'accorder plus de place à la masse qui, encore une fois constitue le pourvoyeur naturel de sport d'élite.

- Les mass-média

Ici, il s'agit d'exploiter les possibilités qui pourraient être offertes par le journal et la radio, pour une plus grande assise de l'audience du sport qui doit s'appuyer sur les langues nationales. De même que le droit au sport, le droit à l'information étant reconnu pour tous, la collaboration des deux secteurs s'impose de toute évidence.

Cependant, les difficultés et insuffisances constatées peuvent constituer les premiers éléments d'une recherche rationnelle de solutions, s'il est vrai et confirmé que le sport est un produit de très grande consommation. Une information large, rapide et objective, prenant effectivement en compte tous les aspects promotionnels liés à la pratique sportive et à son image de marque rassureront les sponsors.

En raison même de la richesse de son calendrier, le sport doit permettre à la presse de procéder à une diversification qualitative de son message, à un renouvellement constant de ses thèmes pour capter d'avantage l'attention de plus de lecteurs et d'auditeurs. C'est pourquoi, à partir de concertations périodiques sportifs et journalistes doivent ensemble dégager une stratégie commune leur permettant de parler le même langage. Dans le cadre du sponsoring, une telle action serait profitable à tous.

- Les sponsors

La barrière est tenue entre la sponsorisation et la publicité car de nos jours, en dehors des mécènes de plus en plus raréfiés par la conjoncture difficile et qui acceptent le parrainage à titre gracieux, la prise en charge des compétitions n'est possible que si elles s'accompagnent de certaines retombées. L'action philanthropique disparaît à une époque où la tendance à attendre une contrepartie s'est généralisée. L'envergure de nos clubs n'autorise pas une confrontation équitable face aux bienfaiteurs. Le pouvoir sportif placé à un niveau plus élevé qui fortifie sa crédibilité devrait pouvoir engager le dialogue avec les sponsors. Le salut ne se trouve plus du côté des cotisations des "socios" dont la volonté s'effrite ou s'accroît en fonction des résultats, encore moins de celui des maigres subventions, hypothétiques de surcroît.

b) Les inconvénients à minimaliser :

Et pourtant, malgré tous ces écarts, et malgré la profondeur du fossé qui nous sépare des autres pays, nous voulons tout de même satisfaire les aspirations de nos sportifs en participant aux grands rendez-vous continentaux et mondiaux et avoir des clubs d'envergure internationale. Des prétentions de cet ordre, dont personne ne peut réfuter la légitimité, ne peuvent se réaliser à partir des seules ressources budgétaires du Département chargé des sports. L'une des voies possibles d'obtention des ressources reste nécessairement la sponsorship. Nos Entreprises et Compagnies aériennes et d'Assurances doivent exploiter l'immense soutien publicitaire qu'offre le sport. Le crieur public est rangé au musée du souvenir face au message du journal et de la radio qui a atteint et impressionne avec plus de rapidité et peut aussi laisser des traces durables dans tous les foyers.

Pour assurer une rentabilité maximale, signe des temps modernes, il faut s'offrir des débouchés imposés par la production de masse à cause précisément de la relation dialectique qui existe entre celle-ci et la consommation de masse.

c) Recherche d'une doctrine :

En fait, si le sport est réellement devenu un véhicule publicitaire, il s'avère impérieux d'amener les créateurs du spectacle à bénéficier des retombées financières ainsi engendrées. Les dangers qui subsistent sont avant tout liés aux opérations de prestige d'un sport spectacle favorisant un élitisme trop poussé au détriment de la masse, sa sève nourricière qui forge les talents futurs. Par ailleurs, la recherche effrénée du gain a sous certains cieux, atteint les acteurs avec des scandales de tous genres. S'il est vrai que ces cas là sortent de l'ordinaire, il nous faut néanmoins éviter des déviations peut être moins criardes mais plus pernicieuses qui découleraient d'une sponsorship tout azimut, ne mettant en avant que des considérations financières ou matérielles, et partant, frisant un mercantilisme que désapprouve la morale, le sport bien compris.

Nous savons bien que les sponsors ne sont pas des philanthropes et qu'une situation d'accaparement du marché dans certains cas leur offre la liberté de mettre en avant des prétentions excessives qui risqueraient d'oblitérer l'indépendance du Mouvement Sportif National.

S'agissant de la publicité, il est encore certain que la mise en place de gardes fous s'impose. Il faut faire preuve d'objectivité, de probité intellectuelle et morale pour préserver la prestigieuse image de marque du sport, car à l'analyse, le subterfuge ne peut durer sempiternellement. Nous devons donc assurer nos premiers pas, fonder notre démarche à partir d'un amour tyrannique de la vérité. C'est dans ce sens que des dispositions ne conduisant pas à des interprétations intéressées doivent être édictées par les diverses parties en présence. Pour le sponsoré, il devra dans le cadre de sa mission, participer à des compétitions sportives précises et représenter dignement la marque. En ce qui concerne exclusivement le volet publicitaire, il s'agira d'une obligation de promotion par la participation aux actions de promotions initiées par le sponsor dont les obligations s'étendent essentiellement aux paiements en espèces et en nature selon un échéancier élaboré par les deux parties.

C O N C L U S I O N

C O N C L U S I O N

En définitive, la mise en pratique de la nouvelle stratégie de développement sportif que nous proposons, exige entre autres :

- . la définition des fonctions, missions et attributions de chaque structure composant le Mouvement Sportif National ;
- . la collaboration effective entre toutes ces composantes ;
- . et l'acquisition de ressources humaines et financières suffisantes .

Certes, au terme de notre réflexion, nous n'avons pas la prétention d'avoir été exhaustif car le sujet est très vaste et les effets induits ne peuvent être entièrement appréhendés dans une analyse théorique qui a pour objectif l'orientation d'une politique sportive nationale. Néanmoins, nous pensons que nos idées pourront être utiles dans le cadre d'une concertation à l'échelle nationale en vue de l'élaboration d'une charte Nationale du sport, et des différents textes juridiques nécessaires en tant qu'élément de référence d'une politique à promouvoir. De plus, une promotion sportive sur le plan national ne peut être envisagée, à notre humble avis, sans l'introduction de nos langues nationales. En effet, près de 95% de la population étant analphabète et un taux à peu près similaire vivant en milieu rural, comment pouvons-nous prétendre faire l'éducation des masses en continuant à leur parler dans une langue étrangère qu'ils ne maîtrisent pas toujours ? Ne gagnerions-nous pas à commencer à faire les reportages sportifs en créole ? Il ne fait aucun doute que cela peut permettre au sport de consolider ses acquis, à partir d'un travail d'information, de vulgarisation et d'éducation élaboré sur des bases nouvelles et participant du reste à l'affirmation et à la promotion de ces langues nationales.

Tout ce que nous savons aujourd'hui à propos du sport, du Marketing et de la nécessité de jouer la carte du sponsoring, en prenant les précautions nécessaires, nous renforce dans notre conviction que le développement du sport est lié à celui de toutes les autres structures

qui composent le Mouvement Sportif National, particulièrement à celui des mass-médias. Mais lorsque notre ami Ibrahim SOUMARE - Directeur de PANAFRICA PROMOTION nous dit que : " sans télévision, il n'y a pas de sponsor", il y a de quoi se poser de sérieuses questions sur l'avenir immédiat du développement sportif dans notre pays qui n'a pas encore de chaîne de Télévision . Alors comment faire pour passer le message ? Sera-t-il plus parlé que filmé ?

Compte tenu de la réalité de notre pays, nous devons faire preuve d'imagination et de réalisme en trouvant des formules adaptables et adaptées à notre situation. Nous sommes sûrs que si chacun y met du sien, en prenant conscience de sa force et de sa faiblesse, si la franche collaboration l'emporte sur les rivalités, les confrontations et les querelles intestines, si l'imagination supplante l'immobilisme, si toutes les parties concernées et impliquées acceptent de jouer loyalement le jeu... il ne fait aucun doute que nous vaincrons. Le droit au sport nous y oblige.

Dans cette oeuvre gigantesque de reconstruction nationale, nous sommes persuadés que la famille sportive sera à la pointe de l'action car elle secrète l'amitié, cultive les vertus, anoblit les coeurs et permet à l'homme d'aller au delà de ses propres limites. En vérité, le sport peut réaliser ce rêve d'une manière éclatante d'autant plus qu'il est reconnu que les sportifs ont toujours oeuvré afin que leur rêve d'aujourd'hui devienne la réalité de demain. Faisons en sorte que rien ne puisse nous arrêter dans cette noble croisade qui ne peut être menée que par des hommes de coeur et de foi. Tenons-nous prêts à chaque instant à faire avancer la Patrie de Amilcar CABRAL et à confondre nos détracteurs grâce à la qualité de notre travail et aux performances réalisées dans tous les secteurs d'activité, singulièrement dans le domaine sportif. Pour ce faire, nous devons, tous confondus, nous dépouiller de tout préjugé suborneur pour tirer de la complémentarité de notre action quotidienne, le maximum de profits et d'expériences possibles. Nous sommes sûrs de notre capacité à réaliser une telle générosité, compte tenu de notre foi militante en la cause du sport que nous aimons tant.

Voilà qui explique avec éloquence "le mariage de raison" qui existe implicitement entre toutes les composantes du Mouvement Sportif National, qui doivent faire l'effort de dépasser leurs différends pour marcher ensemble, la main dans la main, en vue de relever tous les défis.

D'autre part, nous ne devons jamais perdre de vue que notre métier exige une formation permanente pour être au diapason de toutes les sciences sportives que nous ne saurions ignorer. A côté de cette formation continue, se profile un autre besoin qui est de développer notre culture générale qui ne saurait être effective sans un minimum de connaissances des sciences de l'Education car, il ne faut pas l'oublier, le cadre sportif est avant tout un éducateur privilégié. Entre les différentes parties en relation, il doit y avoir une compréhension mutuelle et une tolérance qui permettent de franchir ensemble les étapes les plus difficiles qui conduisent vers l'humanisation du sport. Cette humanisation derrière laquelle se profilent beaucoup de considérations est l'oeuvre commune de tous ceux qui portent un intérêt à la chose sportive. Entre elles, il ne doit pas se constituer une société de concurrence, mais une famille unie.

Pour terminer, nous laissons à votre méditation, les dénonciations de R. DEBRAY, dans un ouvrage intitulé "Le pouvoir intellectuel en France".

" La communauté de ceux qui n'ont pas pu communiquer leurs différences se trouve quotidiennement confrontée à un problème sans solution stable :: Comment me faire homologuer par mes pairs, comme un être hors pair ? Comment m'imposer comme exceptionnel dans un monde où l'exception est la règle générale ? Il n'est pas facile d'être collectivement unique. Les membres de la famille résolvent au jour le jour cette aporie d'avoir à se ménager sans cesser de se manger les uns les autres ".

Heureusement que dans notre communauté sportive, on ne s'impose pas, on s'accepte ; on ne se mange pas, on se ménage.



B I B L I O G R A P H I E

- Anuario da Guiné-Portuguesa - 1946 - 1948 - Fauste DUARTE
1946 P. 107 - 108 et 259 à 261 - 1948 - 247 à 254.
- Centro de Turismo da Guinée - 1974
- Plano do Desenvolvimento do Desporto - Orientação para a
Direcção General dos Desportos - Portugal - José Lopez MARQUES.
- Relatório respeitante a situação do Desporto na Guinée-Bissau
1982 - Adelino Nunes CORREIA
- Recomendações do primeiro encontro dos dirigentes do Desporto
Nacional - 1983 - Braima BANGOURA.
- Estudos pilotos sobre a luta tradicional e Uri na Guinée-Bissau
1985 - Alunos finalistas da ENEFD.
- Bases para a definição duma política desportiva na Guinée-Bissau
Segunda C.N.D. - 1986.
- Orientações Gerais da S.E.C.D - 1984/85/86 - Joao Da SILVA
- Pour une nouvelle stratégie de développement du sport en
Afrique - CSSA - Amadou Lamine BA.
- C.I.O. - Le Mouvement Sportif Olympique - 1984.
- Le Sponsoring - Séminaire Continental des Secrétaires Géné-
raux de zone du CSSA et de C.N.O. d'Afrique - Ibrahim SOUMARE
- Da primeira a terceira legislatura da ANP- DIPC de CC do
P.A.I.G.C..
- Guinée-Bissau - Editions DELROISSE - BNGB.
- Professionnalisme ou clubs d'entreprise : quelle voie pour
l'Afrique ? - Garang COULIBALY - Conackry 1983.

- Le sport africain et son environnement - Séminaire des journalistes sportifs de la zone 2 - Bamako 1983.

- Contribution à une approche psychologique du sport Navétane.
Moussa NDIAYE - Mémoire pour l'obtention du C.A.P.E.P.S.

- Le Sponsoring - huitième Conseil National des Sports -
A. Wahab BA Directeur des Sports

- Bilan économique et social - Le Monde 1985 - Entracte

- Sport and Medecine - Docteur Lamine THIAM.